

Amis du Vieux Saint - Claude

LA TERRE DE SAINT-CLAUDE
d'après DOM BENOIT

par Henri MARANDIN

DOM GREA

par Max ROCHE

ET

DOM BENOIT

par l'abbé André VUILLERMOZ

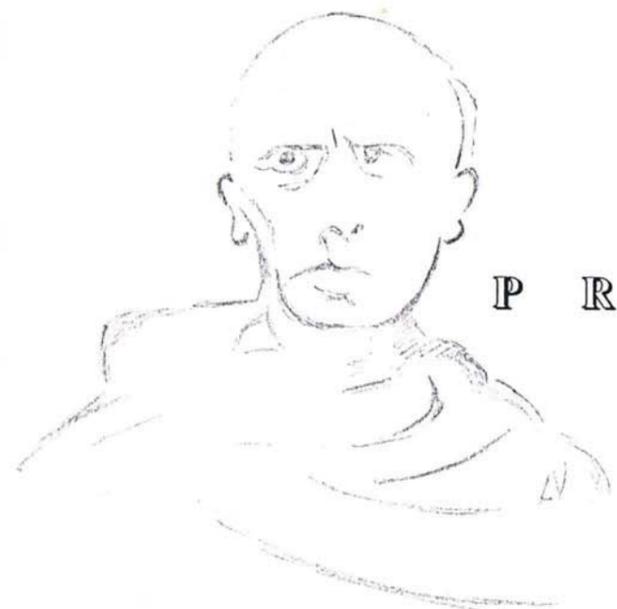


numéro "spécial Dom Benoit"

REDACTION-ADMINISTRATION

Archives municipales
39200 SAINT CLAUDE

PRIX : 50 F



P R E F A C E

Pourquoi ce "Spécial Dom Benoit" ? Son but est de faire connaître une figure haut-jurassienne hors du commun: Dom Paul Benoit, prêtre, religieux, fondateur de paroisse, défricheur de terres, érudit et écrivain fécond. Son aventure canadienne - une véritable épopée - dont on a fêté le centenaire en 1992, nous a inspiré un projet qui a pris corps l'année précisément de cet anniversaire: le jumelage des trois Saint-Claude, du Manitoba, du Québec et du Jura. Une délégation sanclaudienne et haut-jurassienne a vécu ce grand événement en terre manitobaine. Trois conférences ont été consacrées à Dom Benoit dans le cadre des réunions mensuelles des "Amis du Vieux Saint-Claude". On trouvera dans cette plaquette le texte intégral de la dernière.

Mais on ne saurait évoquer ce religieux, originaire des Rousses, sans lui associer un autre jurassien: Dom Adrien GREA, fondateur de l'ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, que l'abbé Paul Benoit rejoignit, dès les débuts de la nouvelle congrégation, et dont il fut le principal disciple, en quelque sorte son "bras droit". C'est M. Max ROCHE, l'historien bien connu des sanclaudiens, qui s'est chargé de nous faire connaître Dom Gréa, dans une conférence donnée dans notre ville, dans le courant de l'année 1993, conjointement à celle de l'abbé Vuillermoz sur Dom Benoit.

Si le disciple de dom Gréa connaît auprès de nos compatriotes une certaine notoriété, c'est beaucoup moins à son oeuvre de colonisation et d'évangélisation en terre canadienne qu'il la doit qu'à sa monumentale "HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DE LA TERRE DE SAINT-CLAUDE".

"Vous ne savez-pas où je pourrais dénicher un " Dom Benoit"? C'est la question qu'on nous pose parfois. Chez nous on dit: un "Dom Benoit" comme on dit: un "Larousse" ou un "Littré" ou encore un "Dalloz", n'est-ce-pas, messieurs les juristes ?...

Notre but n'est point ici d'analyser cette oeuvre magistrale, mais tout au plus de porter sur elle un jugement exempt de toute partialité. Pour ce faire, nous ferons nôtre celui des abbés Bernard et Marc

BERTHET, historiens compétents: "On a reproché à l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Claude de nombreux défauts. Quelques uns s'expliquent par la trop grande hâte dans l'exécution, le manque de synthèses appuyées sur les documents eux-mêmes. Certains historiens ont reproché à Dom Benoit son parti-pris. Il faut se souvenir alors que Dom Benoit est un théologien et un apologiste.

D'ailleurs, à part quelques pages du premier volume sur l'état social (1), son esprit de synthèse ne s'écarte pas de la vérité si souvent qu'on voudrait nous le faire croire. Il a plutôt minimisé qu'exagéré le rôle et la richesse de l'abbaye pendant le Haut Moyen-Age. Le principal reproche qu'on pourrait faire à l'auteur et à ses collaborateurs, c'est leur formation générale historique déficiente, d'où découle une utilisation très imparfaite des documents.

Est-ce à dire que l'ouvrage de Dom Benoit a peu de valeur? Bien au contraire. Grâce à lui, l'abbaye de Saint-Claude est l'abbaye comtoise la mieux étudiée et la mieux connue. Il faudra toujours recourir aux pages compactes des chanoines réguliers de Dom Gréa."

Les études historiques parues depuis, concernant notre terre de Saint-Claude, ne font que confirmer ce dernier jugement, qui est d'ailleurs celui des spécialistes en la matière. L'ouvrage de Dom Benoit demeure toujours l'ouvrage de référence.

On saura gré à M. MARANDIN, ancien principal du Collège Rosset, de s'être lancé dans la difficile entreprise de nous offrir en quelque sorte un "condensé" du Dom Benoit, et de déployer, en une fresque à la trame serrée quinze siècles de notre histoire de Saint-Claude (ce fut l'objet des deux conférences données par lui aux "Amis du Vieux Saint-Claude") Une fresque dont il a réduit encore les dimensions pour qu'elle puisse prendre place en ce fascicule. Il s'est voulu, pour ce faire, le "traducteur" aussi fidèle que possible de Dom Benoit.

En conduisant à son terme leur modeste mais minutieuse entreprise, les auteurs de cette plaquette n'ont eu d'autre ambition que de servir et sauvegarder le patrimoine culturel, social et religieux de notre Terre de Saint-Claude.

(1) On peut, par exemple, mettre en doute, voire réfuter ce qu'il entend par "desertum jurense".

A. VUILLERMOZ

DOM GREA 1828 - 1917

FAMILLE ET JEUNESSE

Marie Etienne Adrien GREA voit le jour à Lons le 13 février 1828. La maison de ses parents est toute proche de l'église des Cordeliers, qui est d'ailleurs alors la seule paroisse de la ville. L'église St Désiré n'étant érigée en cure qu'en 1847. Il reçoit donc le baptême aux Cordeliers et il y fera également sa communion première et y recevra la confirmation.

Adrien GREA appartient à une famille pieuse. Ses parents sont des notables du Jura. Le grand père, Augustin GREA, était avocat, fut receveur général du Jura durant la Révolution, puis receveur des Contributions à Lons après la tourmente révolutionnaire. Son père, Désiré Adrien, est également avocat. Il appartient à une ancienne famille de Rotalier. Relativement riche, il sera élu en décembre de cette même année 1828, député du Doubs. Il sera plus tard représentant du Jura en 1848. Mais il a épousé la fille du Maître de Forges Marie Etienne MONNIER, qui se prénomme Lucie. MONNIER, également avocat, est associé par les Forges à l'homme le plus riche du département, Jean Emmanuel JOBEZ, qui va aussi être élu député du Doubs. Les forges de ces associés sont situées à Syam, Baudin et Rochejean dans le Doubs. Et d'ailleurs ces deux hommes, MONNIER et JOBEZ sont beaux frères. On voit ainsi que le jeune Adrien est inséré dans des familles tout à fait privilégiées pour la culture et l'état de fortune.

Les biographes de Dom GREA font parfois allusion à sa rudesse de caractère. Une anecdote fera comprendre combien son père était sévère. Un frère aîné du futur Dom GREA, Charles, fait un jour une bêtise d'enfant dans le village fami-

lial. Il reçoit une correction de son père. Il est tellement impressionné par ce châtement qu'il s'enfuit se cacher dans un bois du voisinage. On le recherche, le retrouve et on le met au lit. Mais il a une congestion pulmonaire et meurt peu après. Toutefois le père est affecté et déclare à son épouse: "Je t'abandonne dès aujourd'hui



l'éducation des autres enfants; tu sauras mieux que moi les élever". (1) Au décès de ce frère, notre jeune Adrien n'a que six ans et demi. On ne saurait guère s'étonner de l'exigence du futur Dom GREA envers lui-même et les membres de sa communauté.

Le jeune GREA doit pour l'instant étudier. Il suit d'abord les cours du collège de Lons.

LA FORMATION

La famille GREA s'étant établie momentanément à Besançon, le jeune Adrien poursuit ses études dans cette ville. Il a surtout un précepteur: Pierre PETIT.

Puis il monte à Paris pour faire une licence de droit civil qu'il obtient en 1845. Son père désire en effet qu'il soit, lui aussi, homme de loi. Mais ce n'est guère le goût d'Adrien. Il va beaucoup écouter les conférences d'OZANAM à la Sorbonne. Ce dernier est alors titulaire de la chaire de littérature étrangère. Il s'oppose au rationalisme universitaire. Il est surtout le fondateur de la Société de St Vincent de Paul, que nous connaissons encore. OZANAM soutient très fortement LACORDAIRE et lancera avec lui le journal "L'ERE NOUVELLE" en 1848. Il est un chaud partisan du catholicisme libéral et social. Ces idées demeureront durablement dans la pensée de GREA.

GREA poursuit sa formation en entrant à l'Ecole des CHARTES, avec le numéro 1.

Il prépare là une thèse intitulée: "Essai historique sur les archidiacres". Il sort archiviste et paléographe en 1850, encore le premier de sa promotion, ayant comme condisciple Charles de GRANDMAISON qui sera un archiviste brillant de Tours.

La formation laïque est ainsi achevée. Mais GREA est décidé pour une vocation religieuse et il passe outre aux réticences de son père.

Le 13 janvier 1856, il se présente à Mgr MABILE, l'évêque de St. Claude et reçoit tonsure et ordres mineurs. Le lendemain il part pour Rome pour y préparer la prêtrise et passer un doctorat de Théologie à l'Université de la Sapienza. Il est logé chez les bénédictins de St Paul hors les Murs. Les choses vont très vite. En mars et mai il est ordonné sous-diacre et diacre. Dès le 20 septembre il reçoit la prêtrise à St Jean de Latran. Il rentre ensuite dans le Jura.

BAUDIN

Edmond MONNIER, son oncle, dirige alors les importantes forges de Baudin sur la commune de Toulouse le Château. Homme religieux, MONNIER a pris deux importantes initiatives. Il a fait construire une belle chapelle près des bâtiments de l'usine. Cette église est d'ailleurs toujours visible. Et surtout il crée en octobre 1854 une petite Ecole catholique. L'aumônier est l'abbé PONCET. Les élèves assistent quotidiennement à la messe et font un bout d'office. Mais, selon l'abbé Raymond BOUVET, "il n'y avait ni lecture spirituelle ni entretien particulier de dévotion". Aussi cette vie manquait de l'élément essentiel, le surnaturel. C'était une ébauche informe qui attendait un vivificateur". (2)

GREA rentre donc de Rome. Il est un prêtre brillant, plein d'érudition. Et, pour ses motivations sociales, il serait à son aise dans cette cité ouvrière dirigée par son oncle. C'est ce que pense son évêque, Mgr MABILE, qui le nomme donc dès novembre 1856 aumônier de Baudin, le chargeant de faire là-bas une "institution sérieuse". La tâche du nouveau venu sera double: assistance spirituelle au personnel ouvrier et animation de la récente école catholique. GREA va devenir le "vivificateur" de cette oeuvre.

Et c'est ainsi que naît la "Maîtrise" de Baudin, ce petit groupe d'enfants de chœur, dont les riches développements sont alors insoupçonnables. Toute la formation de ces enfants repose sur ce principe: "la première vertu des enfants

de chœur est la piété, par la prière donc".

L'abbé PONCET ne convient pas à GREA et il est remplacé par l'abbé FUMEY. La surveillance de cette très modeste école est assurée par des frères de Marie qui tiennent aussi l'école élémentaire de l'usine.

On ne compte alors que dix élèves, ainsi répartis: 3 pour les grands, 3 pour les moyens et 4 pour les petits. Les professeurs sont: l'abbé BOUTON pour les plus jeunes, parfois remplacé par Edouard CRETIN. Quant à GREA il s'occupe des plus grands. Obligé de s'absenter assez souvent, il se fait alors suppléer par l'abbé FUMEY. En outre M. MORELOT, fils d'un universitaire de Dijon, est professeur de musique.

Les élèves qui se montrent incapables sont renvoyés. Le bâtiment est de l'autre côté de la Brène, proche de l'église. Au rez de chaussée on trouve le réfectoire. A l'étage on a aménagé une petite chapelle. Un minuscule clocher en planches surmonte le bâtiment. Près de la chapelle se trouve un petit parloir, chambre étroite. En effet les enfants, comme dans un grand ordre monastique, respectent une clôture. Ces enfants se réunissent à intervalles réguliers en "chapters". Le chapitre de coulpe est consacré à l'examen de ses fautes. Le "grand" chapitre se fait en habits de chœur. On y vote en particulier sur l'admission des nouveaux candidats.

Voici un court extrait du règlement de cette maîtrise, approuvé par l'évêque en novembre 1855, donc avant même l'arrivée de GREA. "Nous assisterons au chœur en habits de chœur et y observerons les règles et les cérémonies de l'office divin. Notre habit nous rappellera le respect que nous devons à Dieu et à l'église et nous y verrons un avertissement continuel de nos devoirs". (4)

La journée commence à 7 heures avec l'office puis la messe. La soutane blanche est portée par les jeunes dès 1857, d'où le nom de "maîtrise blanche".

Adrien GREA poursuit paisiblement sa tâche d'aumônier. Mais un événement important se produit. Au cours d'une visite à St. Claude en novembre 1862, le nouvel évêque, Mgr NOGRET, tient à GREA des propos imprévus. En effet le Vicaire Général Joseph GIROD est décédé en juillet précédent. Et le second Vicaire Général, l'abbé PESCHOUD, d'une famille de St Claude, nommé le 4 juin 1862, proposé pour l'épiscopat, peut partir rapidement. L'évêque sera

alors bien seul pour administrer le diocèse. Il tient donc à s'attacher le brillant prêtre qu'est GREA, et lui demande donc d'accepter le poste de Vicaire Général. GREA refuse et avoue sa véritable vocation, plutôt monacale. Et Mgr NOGRET lui répond: "Je le sais; et c'est ici même (à St Claude) que vous exécuterez votre dessein et établirez l'oeuvre à laquelle vous vous destinez". (5)

Mais ce n'est qu'en mai 1863, aussitôt après le départ de PESCHOUD comme évêque de Cahors, que GREA s'installera comme nouveau Vicaire Général. Il est alors obligé de résider à St. Claude et d'abandonner sa "chère" Maîtrise de Baudin. Mais les jeunes "baudiniens" ne sont pas à l'abandon.

MORELOT est resté pour la musique et les autres professeurs sont BARBIER et Ferdinand FROMONT. GREA continue à veiller sur son oeuvre de Baudin et s'appête à tout transférer à St Claude.

VICAIRE GENERAL ET MOINE

GREA s'installe donc à St Claude en mai 1863 en qualité de Vicaire Général. Il va tout mettre en oeuvre pour ramener rapidement ses jeunes de Baudin à St Claude. Il achète une maison proche de la cathédrale dans cette intention.

Le 16 octobre 1865, pour la dernière fois, la messe est chantée à Baudin. Puis c'est le départ pour St Claude. Arrivés le soir, les membres de la Maîtrise chantent les Vêpres dans la cathédrale. Dès lors l'office choral se fera quotidiennement dans la cathédrale. Mais Prime et Complies se disent à l'oratoire. Les "baudiniens" arrivent au nombre de 18: 7 novices et 11 oblats. Parmi eux 4 orientaux. De ce groupe sortiront 14 prêtres, mais, fort curieusement, aucun n'entrera dans la Congrégation de chanoines que s'appête à fonder GREA.

Mais ces "baudiniens" demeurent souvent très proches par la pensée de GREA. On doit citer parmi eux :

- Raymond BOUVET, qui entre à Baudin en 1857, et qui poursuit ensuite sa formation à Vaux, puis Lons. Il sera au service de la Maîtrise de St Claude de 1865 à 1869. Il sera plus tard longuement curé de Marigna sur Valouse.

- Hippolyte VUILLERMOZ, ordonné en 1869, qui enseignera à la maîtrise de St. Claude, puis

deviendra Secrétaire de l'Evêché et rédacteur de la "Semaine Religieuse".

- Jules GREVY, né à Vers sous Sellières, qui sera ensuite enseignant à St Claude, et poursuivra à Nozeroy, avant d'être directeur au Grand Séminaire de Lons à la fin de sa vie, sous le supérieurat de Théodule SIMONOT. C'est un très fidèle ami de GREA, et, dès son décès, il publiera une biographie en son honneur.

La Maîtrise de St Claude est assez complexe. Les jeunes qui viennent de Baudin portent une soutane blanche, d'où leur nom de "Maîtrise blanche". Mais il y a déjà une maîtrise de la Cathédrale de St Claude. Ce sont des enfants de la ville et des pensionnaires de l'établissement des frères de Marie, qui prêtent leur concours choral aux services paroissiaux. Ils forment par opposition la "Maîtrise noire". En fait GREA dirige les deux maîtrises. Il n'admet à partir de 1865 dans cette dernière maîtrise que des enfants qui se destinent véritablement au sacerdoce. Les professeurs enseignent à tous les jeunes dans les mêmes classes. Mais selon l'origine ils portent soutane blanche ou noire. Et les locaux, en dehors des cours, sont séparés.

Mais la grande idée de GREA est de restaurer une vie canonique à partir de St Claude. Aussi à partir du 21 novembre 1865, avec deux compagnons, GREA entre dans la pratique des observances monacales, avec même des matines à minuit. Ils prononcent des voeux quasi clandestins. On passe ensuite aux voeux de 3 ans. Dans cette entreprise GREA a un appui important, celui de Mgr Gaspard MERMILLOD, qui est évêque d'Hébron, en fait auxiliaire de Lausanne et Genève. C'est un prélat suisse d'influence, qui sera d'ailleurs promu cardinal en 1890. GREA accompagne Mgr NOGRET au Concile du Vatican au début de 1870. Il est favorable à l'infailibilité papale qui va être proclamée. C'est aussi l'occasion pour lui de contacter la Congrégation romaine des évêques et réguliers, qui appuis son projet. Il demande donc officiellement au pape de rétablir des Chanoines Réguliers selon les règles de St. AUGUSTIN et St. BENOIT. Et c'est le succès: PIE IX accorde sa bénédiction à la Congrégation naissante, le 20 juillet 1870. GREA avance prudemment dans cette construction, mais le 8 septembre 1871, soit environ un an plus tard, l'évènement capital a lieu. L'évêque, Mgr NOGRET, a approuvé les règles de la Congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception (C.R.I.C.)

et il reçoit ce jour là les vœux perpétuels des cinq premiers chanoines. (6) Voyons quels sont ces compagnons du fondateur et leur devenir.

- Constant BRENIER, né en 1851, sera ordonné en 1874. Il est professeur à la maîtrise encore en 1876, puis l'on perd sa trace.

- Louis FERREZ, natif du Grandvaux, sera le premier prieur de la communauté de St. Claude. Il sera ensuite Prieur de l'Abbaye de Saint Antoine.

- Modeste JEUNET, est maître d'études de la Maîtrise, puis en 1880 il est prêtre au prieuré de Leschères. Il devient en 1881 le premier prieur de Mannens, en Suisse. On le retrouve ensuite à St. Claude.

- Léon DUNOYER, né en 1850, est aussi maître d'études à la Maîtrise, encore en 1876. Il est ordonné prêtre en 1874 et quitte le diocèse en 1884 pour le Canada. Au début du siècle il se trouve à l'abbaye de Saint Antoine.

LES CHANOINES REGULIERS

Sans vouloir entrer ici dans de longues considérations théologiques on peut dire néanmoins que pour GREA, l'oeuvre centrale de la vie canonique est la liturgie.

Sa pensée est bien exprimée dans cette déclaration : *"le prière de l'Eglise, voilà celle qui est au-dessus de toutes les autres. L'Eglise prie sans cesse. La "laus perpetua" s'élève toujours de ses lèvres: elle offre la prière par excellence, le sacrifice de l'Eucharistie dont l'office canonique n'est qu'un développement."* (7)

A partir de 1873, ces chanoines portent l'habit blanc et la tonsure des moines, GREA le premier. A partir de maintenant nous appellerons GREA, Dom GREA, puisqu'il est devenu une sorte de bénédictin et c'est sous ce nom qu'il est désigné par l'histoire religieuse. L'édification de la Congrégation va se faire avec prudence et lentement.

Le 8 avril 1876 est accordé le "décret de louange" par le pape pour la nouvelle Congrégation. En effet Dom GREA a obtenu l'appui d'une trentaine d'archevêques ou évêques et aussi des cardinaux suivants: DONNET (de Bordeaux), DE BONNECHOSE (de Rouen), GUIBERT (de Paris), REGNIER (de Cambrai). Parmi les non-cardinaux citons : PAULINIER (de Besançon), BESSON (de Nîmes), CAVEROT (de Saint-Dié) qui sera cardinal de Lyon et mourra en 1887, et aussi MERMILLOD, ancien vicaire

apostolique de Genève.

Après établissement définitif des Statuts, la Congrégation est totalement approuvée par le Souverain Pontife le 12 mars 1887. La maîtrise blanche des jeunes forme un véritable réservoir qui vient alimenter la Communauté des Chanoines Réguliers.

La Maîtrise s'accroît assez régulièrement. Au début de 1879 on compte 22 profès et un nombre légèrement moindre de novices ou enfants. Puis le progrès s'arrête. En 1882 la marche en avant reprend. L'entrée dans la communauté canoniale est parfois imprévue. Ainsi Dom GREA visite en 1887 le Grand Séminaire de Lons, en qualité d'ailleurs de Vicaire général du diocèse. Il est surpris de trouver un professeur, Paul BENOIT, en train de manger un bifteck alors que l'on est un vendredi! Le prêtre ne fait qu'obéir à son médecin, car il est menacé de phtisie. Paul BENOIT fait un pèlerinage à N-D. de Lourdes, recouvre la vigueur. Et il se décide à rejoindre la Congrégation de Dom GREA, recevant l'habit le 8 septembre 1877. Il devient Dom BENOIT, dont on va reparler longuement plus tard. D'autres prêtres viennent d'autres diocèses, par exemple, DESROSIERS, de Moulins, ou BLIN de Paris, et surtout Augustin DELAROCHE, qui est de Lyon. (8)

LE VICAIRE GENERAL

Malgré ses obligations canonicales, Dom GREA n'en demeure pas moins le Vicaire Général du diocèse. Son rôle est d'ailleurs de plus en plus grand. A partir de 1873, Mgr NOGRET est malade et ne peut plus quitter St. Claude, même s'il conserve ses facultés intellectuelles. L'administration du diocèse est prise en charge presque totalement par Dom GREA. Celui-ci administre avec un style très personnel et fait sentir fortement son autorité. On va jusqu'à prétendre qu'il change *"les curés comme les livres de sa bibliothèque."*

Certes Dom GREA est proposé pour l'évêché de Langres en 1877, puis pour celui d'Annecy: *"Je n'ai pas la vocation d'être évêque, mais d'être un bon moine"*.

En novembre 1879; le gouvernement qui juge Dom GREA trop réactionnaire, demande la démission de NOGRET. En éliminant l'évêque, qui ne présente aucun danger vu sa santé, on veut en fait se débarrasser de Dom GREA. Ce dernier voit aussitôt la manœuvre, résiste et se

fait appuyer par l'archevêque de Lyon, le cardinal CAVEROT. L'homme choisi pour succéder est le bon curé d'Arbois, César Joseph MARPOT, qui passe pour libéral. C'est une affaire très complexe, qui a été examinée de près par les historiens. (9) Dans cette affaire le nonce à Paris est en accord avec le gouvernement et a reçu pour mission de favoriser un choix commun entre Eglise et pouvoir civil pour les nouveaux évêques. Mais dans cette opération très tortueuse le clan de Dom GREA intervient efficacement à Rome, et le Saint Siège soutient le maintien de NOGRET à son poste et une compensation pour MARPOT, c'est à dire un autre évêché plus prestigieux. Dans les critiques contre la désignation de MARPOT, intervient l'abbé PERRARD, Supérieur du Grand Séminaire.

Il présente MARPOT comme un ambitieux, indigne de l'épiscopat. Cette affaire est très grave pour l'Eglise en France, car elle ruine la possibilité de collaboration entre le nonce et le gouvernement français. Cela crée une crise majeure. Le nonce, Mgr CZACKI écrit même: *"Si je perds la confiance des hommes au pouvoir (à Paris), ce ne sera plus moi qui ferai les évêques..."* La crise s'étend d'octobre 1879 au moins de février suivant. Finalement pour sortir de l'imbroglio, le pape accepte la démission de NOGRET et nomme, le 30 janvier 1880, l'abbé MARPOT au siège de St Claude. Dom GREA a donc perdu son combat. Il écrit au nouvel évêque: *"Monseigneur, Sa Sainteté vous a nommé évêque de St Claude; la communauté des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception vous envoie l'hommage de son profond respect et de sa parfaite obéissance"*. C'est assez sec et il ignore le rôle du gouvernement dans la nomination épiscopale. Pour le pouvoir le résultat est atteint, mais fort laborieusement. Sont éliminés du même coup un évêque et un vicaire général très conservateurs.

Mgr MARPOT adopte une attitude très différente. Dès le banquet suivant son sacre, les représentants de l'administration reçoivent de la part du nouvel élu *"un accueil presque affectueux"*, écrit-on. Dom GREA est déçu par ce dénouement, mais par ailleurs, déchargé du

Vicariat général, il va pouvoir se consacrer pleinement à ses responsabilités canonicales.

En 1890, un désaccord persistant avec Mgr MARPOT conduit Dom GREA à transférer sa Congrégation à Saint Antoine, dans le diocèse de Grenoble. En 1894, Louis FERREZ est prieur de St Antoine, Augustin DELAROCHE étant



Maître des novices. Au mois de mai Dom GREA part pour visiter la communauté du Canada. Il part de Liverpool et arrive le 6 juin à Montréal. Il fait diverses visites et surtout celle de N-D. de Lourdes où il demeure du 9 juin au 23 juillet. Il est d'ailleurs alité plusieurs jours en raison d'une attaque de goutte. (10).

Très heureux de demeurer un long temps chez ses "frères" de la communauté canadienne, il ne rentre à St

Antoine qu'en septembre, après une absence de 114 jours. Le 8 décembre 1896, Dom GREA reçoit la bénédiction abbatiale à St Antoine. Le voilà Supérieur Général de ses chanoines et Abbé mître.

En 1900, il revient à St. Claude, appelé par le nouvel évêque, François Alexandre MAILLET. Mais la persécution religieuse contre les communautés se précise avec la Séparation toute proche de l'Eglise et de l'Etat. En 1903, la Congrégation part s'établir à Andora, en Ligurie.

L'EPREUVE ET LA MORT

Les nuages vont rapidement s'amonceler au dessus de la jeune Congrégation des Chanoines Réguliers. Dès 1887, la Congrégation vaticane des Religieux demande "une nouvelle et plus complète rédaction" des Statuts. Il reçoit des conseils des cardinaux CAVEROT et MERMILLOD. Mais ceux-ci meurent très vite, en 1892 pour Gaspard MERMILLOD. Dom GREA perd donc ses hauts appuis. Il ne remet les statuts révisés qu'en avril 1906. Rome n'apprécie pas et modifie, souvent à l'insu du fondateur, une partie du texte. Et le malheureux GREA se retrouve devant une situation étrange. En janvier 1907, Dom DELAROCHE devient Vicaire Général, s'installe à Rome et est considéré de fait comme Supérieur de la Congrégation. Dom

GREA déclare à l'autorité vaticane qu'il "se retire dans la prière et le silence". (11) C'est pour lui ce qu'on nomma "la grande épreuve". En décembre 1812, Dom DELAROCHE est nommé Supérieur Général sans élection ni chapitre. Il le sera jusqu'à son décès en 1936... Dom GREA tombe dans un demi désespoir devant cette élimination pratique de son institution. Peut-être le Saint Siège désire-t-il atténuer sa peine. On a su, longtemps après, que durant cette même année 1912, le pape PIE X lui avait offert, par l'entremise du cardinal LUCON, archevêque de Reims, un poste de cardinal dans la Curie romaine. Dom GREA ne saurait admettre une compensation, même très prestigieuse. Il refuse donc, ne désirant qu'une attitude de justice. La fin de sa vie sera donc très sombre. Il revient dans son Jura et se retire, le 16 février 1913, chez un neveu à Rotalier, berceau de sa famille. Il a avec lui un confrère, Dom Michel BIEHLER, qui lui sert de secrétaire. Ses dernières années sont tristes. Quelques moments plus apaisés toutefois, lorsqu'il retrouve des lieux religieux connus, comme Baudin, ou lorsqu'il se rend assez fréquemment au grand séminaire de Montciel. Autre moment de joie: ses noces de diamant sacerdotales, qui sont célébrées à St Antoine, transformé en petit séminaire, et qui ont lieu le 18 septembre 1916. Les accès de goutte l'assaillent de plus en plus souvent, limitant ses déplacements.

Le 2 janvier 1917, il fait sa dernière ascension au Séminaire de Montciel. Il rend visite à son grand ami, le chanoine GREVY, qui est alors directeur dans l'établissement. Au début février Dom GREA, qui habite Rotalier, va mal. Il fait demander les derniers sacrements à GREVY. Mais le verglas entoure Montciel. Le chanoine GREVY ne peut quitter le séminaire, d'autant plus qu'il est amputé d'une jambe. Mais le 15 février le temps s'adoucit. Faisant un gros effort, GREVY se rend à Rotalier et peut enfin administrer son vieil ami. Et le 23 février au matin, le révérendissime Dom Adrien GREA, ancien abbé de Saint-Antoine, rend son âme à Dieu.

Le 26 février les obsèques ont lieu dans la modeste église de Sainte-Agnès. Sont présent : Dom CHAUTARD, abbé de Sept Fons, Mgr Laurent MONNIER, évêque de Troyes, ancien archiprêtre de Saint-Claude, qui est cousin du défunt (il avait d'ailleurs présidé les noces de diamant de Dom GREA), et l'évêque du diocèse, Mgr MAILLET. Beaucoup de prêtres, de religieuses, le Chapitre de St. Claude, qu'il avait

présidé longuement, des amis, des chanoines réguliers sont là. Obsèques dans une église modeste, mais qui furent très importantes pour Dom GREA. Il avait une vénération particulière pour Ste Agnès. Et le curé de St-Agnès étant parti à l'armée, Dom GREA assurait souvent le service paroissial. Le 21 janvier, un mois avant sa mort, il prononce le panégyrique de la sainte, pour la fête patronale. Malgré sa santé chancelante il est encore présent aux Vêpres de cette fête.

Dans son éloge funèbre, Mgr MAILLET déclare que la vie de dom GREA est un commentaire éloquent de cette prière liturgique où il est dit "qu'il faut sans cesse prier et châtier son corps, pour mériter d'entrer dans la patrie céleste". L'évêque rend ainsi un ultime hommage à celui qui fut un zélé serviteur de ce diocèse et, au-delà, par sa fondation d'une congrégation et son envergure théologique, de l'Eglise universelle.

NOTES

1. - Bulletin des CRIC, 15 décembre 1832, p. 6 et 7
2. - idem 15 août 1835, p.123
3. - idem 15 août 1935
4. - idem février 1933, p. 6
5. - idem 15 avril 1933, p.6
6. - VERNET Félix Mgr DOM GREA 1828-1917, Paris, 1938, p. 56-57
7. - "Voix du père" juillet 1947, p. 194
8. - VERNET Félix, op. cit. p. 63
9. - MARCHASSON Yves une nomination épiscopale sous Léon XIII, l'action du nonce CZACKI dans l'affaire de Saint-Claude (octobre 1879-mars 1880), Revue d'Histoire de l'Eglise de France, tome 63, n° 170, janvier-juin 1977, pp. 57-78
- 10 - Bulletin des CRIC, 1932
- 11 - VERNET Félix, op. cit. p.15

BIBLIOGRAPHIE sur le sujet :

- GREVY Jules chanoine: Dom Adrien GREA, Lyon, 1917.
- De SEGUR Gaston, Lettres, Paris, 1882, p. 373-457 (à Dom Gréa)
- BENOIT Paul, les Chanoines R.I.C., Arras 1902
- CHALUMEAUX Paul, les Chanoines R.I.C. dans la vie des communautés religieuses, Montréal, octobre 1951.
- BROUTIN Paul, Mysterium ecclesiae, Paris, 1945

Une statue de Dom Benoit a été érigée à l'entrée du cimetière de N.D. de Lourdes et inaugurée pour les Fêtes du Centenaire (août 1991). Son socle porte cette inscription : "en reconnaissance à notre fondateur et à nos pionniers".

Extrait de l'allocution du père PIEL (curé de BRIGHAM, Québec) pour ces mêmes Fêtes du Centenaire : " Merci pour le place spéciale que vous avez réservée , au-milieu des pionniers, aux deux pères Antoine CHALUMEAUX et CHAMPAGNE. Le père général, mes confrères de Montréal, le père Paul CCHALUMEAUX, neveu du père Antoine, la famille de Dom GREA, les paroissiens de BRIGHAM avaient le programme des Fêtes et nous étaients unis dans ces célébrations.

PETIT DICTIONNAIRE DES GREATINS DE FRANCHE-COMTE.

(Rédigé par Max ROCHE et l'abbé André VUILLERMOZ)

LES 5 PREMIERS CHANOINES

DOM ADRIEN GREA: (cf. conférence de Max ROCHE)

DOM CONSTANT BRENIER: Né en 1851 - ordonné prêtre en 1874 - professeur à la Maîtrise de St Claude, de 1871 à 1876 - vœux de CRIC le 8 septembre 1871.

DOM LEON DUNOYER: Né le 1er janvier 1850 à Poligny - vœux de CRIC le 8 sept. 1871 - ordonné prêtre en 1875 - Maître d'études puis professeur à la Maîtrise depuis 1896 - premier recteur du prieuré de Leschères, déc. 1880 - départ pour le Canada, oct. 1884 - curé de N.D. de LOURDES (Manitoba) de janvier à sept. 1898 - séjour à St Antoine-en-Viennois en 1901 - décédé à ANDORA (Italie) le 25 janvier 1909.

DOM LOUIS FERREZ: Né en 1840 - vœux de CRIC le 8 sept. 1871 - prêtre à St Claude avant 1884 - prêtre de l'abbaye de St Antoine en 1894 - on possède de lui une lettre adressée à la famille LORGE de St Claude avec, en post-scriptum, les vœux manuscrits de Dom GREA.

DOM JOSEPH MODESTE JEUNET: Né vers 1850 - vœux de CRIC le 8 sept. 1871 - Maître

d'études à la Maîtrise en 1872 - prêtre au prieuré de Leschères, déc. 1880 - premier prêtre de MANNENS (Suisse) en 1881 - retour à St Claude vers 1884.

LES AUTRES " GREATINS " DE FRANCHE-COMTE

DOM BERNARD BERTHET: Né aux Rousses en 1909 - frère de l'abbé MARC, érudit comme lui, qui fut président de la Société d'Emulation du Jura (1969-1973) - entré chez les CRIC en 1932 - retour dans sa famille pour raison de santé - de 1939 à sa mort, vit avec son frère à Château-Chalon, puis à Gevingey - avec lui collaboration fructueuse pour différentes publications d'histoire dans les "Annales du Jura" mort en 1950.

DOM JOSEPH BRUNE: Né en 1867 à BAUDIN - trois de ses frères sont prêtres: les chanoines EMILE et Auguste, éminents maîtres de chapelle et organistes, respectivement à St-Claude et à Besançon, et l'abbé PAUL, distingué érudit - il meurt sous-diacre avant d'accéder à la prêtrise, en 1891.

DOM FRANCOIS CARRE : ?

DOM MARIE-JOSEPH CHARNE: Né en 1850 - prêtre en 1873 - professeur à la Maîtrise de St-Claude dès 1873.

DOM JOSEPH COTTET Né le 19 sept. 1853 à Cinquétral - prêtre en 1877 - professeur à la Maîtrise de 1873 à 1877 au moins - 1873: on le trouve à l'Abbaye de St Antoine dont il devient prêtre - accompagne, par deux fois, un groupe de colons au Canada (1893 et 1895) - fondateur de l'aumônerie de DUMFRIES (ECOSSE) en 1900.

DOM JEAN-BAPTISTE GRESSOT: Né vers 1850 à Cotebrune (Doubs) - entré chez les CRIC en 1871 - professeur à la Maîtrise en 1876 - prêtre à la Croix-Rousse (LYON) en 1889 - prêtre de MANNENS en 1897 - curé de La Bocca à CANNES en 1899 - puis curé de St Antoine - assistant du Vicaire Général DELAROCHE jusqu'en 1919 - curé de SAULT (Vaucluse) - retiré à la maison-mère de ROME - mort le 7 janv. 1934

DOM ALEXANDRE GROPELLIER: Né en 1856 à Lajoux - professeur à la Maîtrise, 1878-1880 - prêtre le 11 juin 1881 - de 1886 à 1891, secrétaire particulier du cardinal MERMILLOD

et professeur à l'Université de FRIBOURG - sous-prieur et préfet des études à St Antoine - 1902 : professeur au grand séminaire de GRENOBLE - 1907 : consultant de la Congrégation des Rites à ROME - mort à ROME en 1908 - a publié les oeuvres du Card. MERMILLOD (1893-1894, en 4 volumes).

DOM CAMILLE JACQUIN: Né en 1861 à Saint-Julien-sur-Suran - entre chez les CRIC en 18979 - semble avoir collaboré à "l'Histoire de l'ABBAYE DE St CLAUDE .." de Dom BENOIT - prêtre le 25 juillet 1887 - accompagne, en 1890, le card. MERMILLOD, lors de son voyage à ROME - séjour de 3 ans à FRIBOURG. Il quitte les CRIC vers 1893 - séjour au diocèse de TROYES - vicaire à St Pierre de BAR-SUR-AUBE retour dans le Jura - desservant de Sarroigna de 1904 à sa mort (1925).

DOM THOMAS LIAUDET: Né à Foncine-le-Bas en 1870 - ordonné prêtre à GRENOBLE, le 3 avril 1897 - Maître des novices à St Antoine, puis à St Claude - après les lois d'expulsion, ministère à Paris, comme desservant de SAINT-OUEN - à la suite de la "Grande épreuve" des gréatins, rentre dans le clergé séculier sur les conseils de son directeur de conscience - alors le "père Thomas" devenu l'abbé LIAUDET, est nommé curé de Villard-Saint-Sauveur. A la guerre de 14-18, remplace le chanoine DUPUIS, archiprêtre de la cathédrale, mobilisé - curé de Villevieux en juin 1919 - mort le 9 sept. 1941

DOM LOUIS-MARIE VUAILLET: Né à CESSY (pays de GEX) - eut pour directeur de conscience Mgr DE SEGUR - profès chez les CRIC en 1881 - prêtre le 25 juillet 1887 - directeur de la Maîtrise de St Claude - puis chargé de ministère au diocèse de BELLEY, à Montluel et à BELLEGARDE - mort à SAN-REMO (Italie) le 30 mai 1924

DOM FELIX MOZILLAT: Né à Dole - actuellement à LYON.

LES GREATINS JURASSIENS DU CANADA

DOM PAUL BENOIT (cf. conférence de l'abbé VUILLERMOZ)

DOM PAUL BENOIT (neveu du précédent): Etudes de théologie à ROME - 1902 à 1912 : ministère pastoral à N.D. de Lourdes - décédé au sanatorium de Ninette le jour de Noël 1912 -

inhumé dans la crypte de l'église de 1898 - nous avons reconnu sa tombe à proximité de l'église actuelle

DOM ANTOINE CHALUMEAUX: Né à Ville-vieux en 1872 - arrive au Canada en mai 1892 - bras droit de Dom BENOIT sur la Montagne PEMBINA - novice-profès en 1893 - ordonné prêtre en 1897 - 1910: successeur de Dom Benoit comme curé de N.D. De Lourdes et supérieur de la communauté jusqu'en 1932 - contraint lui aussi de se retirer, il rentre en France - séjour à LYON, puis à ROME - curé d'EPPING (Grande-Bretagne) -curé de SAULT (Vaucluse) où le rejoint, en 1940, le père Jean PELLETIER - avait un frère également chanoine de l'Immaculée Conception (décédé en 1943) - Dom Antoine est mort le 12 août 1945

DOM IGNACE DELAVENNA: (prénom d'origine: Georges): Né à Saint-Claude le frère aîné du chanoine Pierre (qui fut professeur à la Maîtrise de St Claude et éminent organiste à la cathédrale) - mobilisé durant la Guerre de 14-18 en qualité de brancardier (il figure sur la photo des Noces de Diamant de Dom GREA, à l'extrême droite).

DOM GERMAIN MAILLET-GUY: (prénom d'origine: Luc) Né en 1864 à Saint-Laurent-en-Grandvaux - neveu de l'érudit abbé Raymond BOUVET (1843-1905) élève à la "Maîtrise blanche" de St Claude - actif collaborateur à "l'HISTOIRE DE L'ABBAYE..." de Dom BENOIT - départ en 1890 à l'abbaye de ST Antoine - rédige une quinzaine d'études sur cette abbaye - concourt aussi à l'ouvrage de Dom Hippolyte DIJON sur "l'église abbatiale de St Antoine en Dauphiné" (Grenoble 1902) - on le retrouve au Canada en mai 1892 - quitte la congrégation vers 1904 - retiré à Voiteur chez les Ursulines - publie "l' Histoire du Grandvaux " (Voiteur 1933)- mort à Voiteur en 1942.

DOM MAUR MOUREY: Né dans une famille jurassienne qui a donné plusieurs prêtres à l'Eglise. - 1893: novice-profès à N.D. de Lourdes (Manitoba) - ordonné prêtre dans les années 1900 - curé de Saint-Claude (Manitoba) 1905-1907 - remplace le père ROUX au ministère de N.D. de Lourdes - rédacteur du bulletin paroissial.

DOM JEAN PELLETIER: Né à Vevy le 18 juillet 1906 - école presbytérale d'AVIGNON en 1917 - un an de noviciat à Lyon, 1923 - or-

donné prêtre à Saint-JEAN DE LATRAN, le 12 juillet 1931 - licence de théologie à ROME en 1932 - octobre 1932: départ pour N.D de Lourdes (Manitoba) - 1940: retour en France - vicaire à Sault du père Antoine CHALUMEAUX, puis curé jusqu'en 1945 - ensuite vicaire de St Vincent de Paul à LYON - curé de Barretaine et Chamole en 1959 - retraite à Poligny - mort le 6 décembre 1984.

DOM JOSEPH PICOT: Né à Aromas départ pour N.D de Lourdes - novice-profès en 1893 - ordonné prêtre par Mgr LANGEVIN en 1899 - ministère à Saint-Alphonse et à Saint-Boniface - curé de Saint-Lupicin (Manitoba) de 1921 à 1959 - mort en 1960 - inhumé à Saint-LUPICIN du CANADA.

DOM JOSEPH RADAZ: Né à l'Etoile le 18 juillet 1872 - curé de Saint-Claude du Manitoba de 1907 à 1952 - Une plaque commémorative, scellée au pied du campanile de l'église moderne, a été inaugurée et bénie, pour les Fêtes du Centenaire du village (1992) par Mgr Antoine HACAULT, archevêque de Saint-Boniface, en présence des chanoines CAPT, GUYON et POUILLARD, du Chapitre cathédrale de Saint-Claude (JURA) et des abbés Francis BONO et André VUILLERMOZ (qui sont à l'origine du jumelage franco-canadien) - Dom Joseph RADAZ est mort le 25 sept. 1952.

DOM AUGUSTIN ROUX: Né à La Rixouse - voeux chez les CRIC, le 8 sept. 1885 - prêtre le 28 déc. 1895 - on le trouve d'abord à l'abbaye de St Antoine - Prieur de Chatel-Montagne (diocèse de Moulins - séjourne 36 ans au Canada - quitte N.D. de Lourdes en 1927 pour le Pérou - curé de LIMA en 1934.

DOM PAUL CHALUMEAUX (neveu du père Antoine): Né à Villevieux en 1905 - séjourne au Canada retiré à Vannoz en 1992.

POST-FACE

En complément de cet éloquent dictionnaire, nous estimons devoir faire mention des religieux gréatins non franc-comtois, qui furent les disciples et collaborateurs fidèles de Dom GREA et de Dom BENOIT.

DOM MICHEL BIEHLER: il fut le "socius" de Dom GREA à Rotalier, et l'assista jusqu'à sa mort.

DOM DESROSIERS: prieur de Chatel-Montagne - docteur en théologie - professeur de

théologie et de patrologie à St Claude.

DOM HIPPOLYTE DIJON: fit partie de la communauté de ST Antoine - auteur d'études sur l'Abbaye de Saint-Antoine et les stalles de la cathédrale de SAINT-CLAUDE.

DOM RODRIGUE BEAUREGARD,
DOM PAUL BOURGEOIS,
DOM ANTOINE CHAMPAGNE: (curé de N.D. de Lourdes, 1932-1948),
DOM PAUL CASIMIR,
DOM CHUARD,
DOM BONIFACE DIEDERICH,
DOM PAUL DOUDOUX,
DOM PIERRE DUVAL,
DOM MARTIN KESSLER,
DOM CLAUDE MASSONNAT,
DOM PERRUQUET,
DOM RAUX.

ADDITIF

DOM CHARLES BERTIN: né à Nansey en 1861 - ordonné prêtre en 1889. Il rejoint en 1900 Dom BENOIT au Canada. Prieur, puis curé à Saint-Ignace de Nominique, il rentre dans le clergé diocésain en 1911. Il meurt vers 1920.

DOM RENÉ SCHWARTZ: né aux Gras en 1906 dans une famille venue de Grand' Combe-Chateleu - En 1916, il fait son jувénat en Avignon . Il est ordonné prêtre à Rome en 1930 - Envoyé dans les missions au Pérou, il y travaille durant 23 ans. Il est curé de Santa Theresina à Lima de 1952 à 1958. Il revient en France en 1971 et décède le 14 novembre 1991.

PETIT DICTIONNAIRE DES PRETRES (non Gréatins) AMIS de Dom GREA

BOUVET Raymond: né le 23 janvier 1843 à St Laurent en Grandvaux - mort en 1901 à Maigna sur Valouse - oncle de l'abbé Luc Maillat-Guy - élève de la maîtrise de Baudin en 1857 - séminaire de Vaux en septembre 1861 - puis grand séminaire de Lons - ordonné prêtre le 21 décembre 1867 - professeur à la maîtrise de St Claude - vicaire à Chapelle-Voland en 1869 - curé de Maigna le 2 avril 1871, il y demeure jusqu'à sa mort

GREVY Jules : Né en 1845 à Vers sous Sellières - mort à Lons-le-Saunier en 1923 - élève à la maîtrise de Baudin - ordonné prêtre par Mgr Mermillod en 1873 - professeur à la maî-

trise de St Claude dès 1873 - supérieur du petit séminaire de Nozeroy en 1887 - professeur de morale et directeur au grand séminaire en 1906 - chanoine honoraire - grand ami de Dom Gréa - il a publié " Dom Adrien Gréa " (Lyon, Rey, 1917, 58 pages)

VUILLERMOZ Hippolyte: né en 1846 - élève à la maîtrise de Baudin - ordonné prêtre en 1869 professeur à la maîtrise de St Claude en 1869 - pro secrétaire de l'évêché en 1876 puis rédacteur de la " Semaine religieuse " en 1877 - chanoine prébendé en 1882 chanoine titulaire en 1906 .

PRELATS

CAVEROT Louis Marie Joseph Eusèbe: Cardinal - né le 26 mai 1806 à Joinville (Haute-Marne) mort le 23 janvier 1887 à Lyon - évêque de Saint Dié le 20 avril 1849 - sacré le 22 juillet 1949 - promu archevêque de Lyon le 20 avril 1876 - créé cardinal le 12 mars 1877 - chanoine d'honneur de Saint-Claude.

LUCON Louis Henri Joseph: cardinal, né le 28 octobre 1842 à Maulévrier (Maine-et-Loire) mort le 28 mai 1930 à Reims - évêque de Belley le 25 novembre 1887 - promu archevêque de Reims le 21 février 1906 - créé cardinal le 16 décembre 1907 - il proposa vainement un poste de cardinal à Dom Gréa.

MAILLET François Alexandre: évêque de Saint-Claude - né le 12 janvier 1854 à Bourges - mort le 1er novembre 1925 à St Claude - évêque de Saint-Claude le 24 mars 1898 - comte romain, honoré du sacré pallium, assistant au trône pontifical - Mgr Maillet demanda à Dom Gréa de rentrer dans le diocèse en 1900 - il présida ses obsèques en 1917 et prononça son éloge funèbre.

MERCIER Désiré Joseph: cardinal, né en 1851 près de MALINES (Belgique) - mort en 1926 à Bruxelles - professeur de philosophie à l'université de Louvain - archevêque de Malines en 1906 - cardinal et primat de Belgique en 1907 - il tenta un rapprochement avec l'Eglise anglicane (auquel prit part Lord Halifax)

MERMILLOD Gaspard: cardinal né le 22 septembre 1824 à Carouge (Genève) - mort le 23 février 1892 à Rome - évêque in partibus d'Hébron en 1864 - sacré le 25 septembre 1864 par le pape PIE IX à Rome - administrateur apostolique de Genève en 1872 - exilé par décret fédéral de Genève le 17 février 1873, il se

réfugie à Ferney - évêque de Lausanne et Genève le 15 mars 1883 - créé cardinal le 26 juin 1890 - démissionne de son siège le 1er mars 1891 - réside à Rome où il meurt - chanoine d'honneur de Saint-Claude - Il aida puissamment Dom Gréa à faire reconnaître sa congrégation par Rome - suppléa dans sa charge Mgr NOGRET, évêque de Saint-Claude, malade, à partir de 1873.

MONNIER Marie Etienne Laurent: né le 23 décembre 1847 à Poligny - mort le 7 juillet 1927 à Troyes - fils du maître de Forges Edmond Monnier de Baudin - cousin germain de Dom Gréa - ordonné prêtre en 1871 - vicaire à la cathédrale de St Claude - curé de Saint-Aubin en janvier 1881 - chanoine titulaire en 1894 - curé de la cathédrale de St Claude de 1898 à 1907 - évêque de Troyes le 6 octobre 1907 - Mgr Monnier présida les noces de diamant sacerdotales de Dom Gréa à St Antoine en Viennois, en 1916 .

NOGRET Louis Anne: évêque de Saint-Claude - né le 6 octobre 1798 à Josselin (Morbihan) mort le 8 janvier 1884 à Poligny - ordonné prêtre en 1822 - curé de Loches à partir de 1830 - évêque de St Claude le 7 avril 1862 - officier de la Légion d'Honneur en 1868 - démissionnaire en janvier 1880 - se retire à Poligny où il meurt - Obsèques le 16 janvier 1884 à la cathédrale de St Claude - Mgr Mermillod prononce son éloge funèbre - Mgr Nogret a approuvé les Règles des C.R.I.C. le 8 septembre 1871 et reçu les vœux des cinq premiers chanoines parmi lesquels Dom Gréa lui-même.

DE SEGUR Louis Gaston: prélat - né à Paris en 1820 - mort en 1881 - il était le fils de la célèbre comtesse de Ségur, écrivain - il allait être nommé évêque quand il fut frappé de cécité - prélat de la maison papale - chanoine de Saint-Denis - chanoine d'honneur de St Claude - il a laissé de très nombreux écrits religieux - prélat assez conservateur, il soutint fermement les idées théologiques de Dom Gréa .

SEVIN Hector Irénée: cardinal né le 22 mars 1852 à Simandre (Ain) - mort le 4 mai 1916 à Lyon - évêque de Chalons-sur-Marne le 11 février 1908 - sacré à Belley le 5 avril par le cardinal Luçon - archevêque de Lyon le 2 décembre 1912 - créé cardinal le 25 mai 1914 - Il accueillit, dans son diocèse, avec beaucoup de sollicitude, Dom Benoit, exilé de son Canada.

DOM PAUL BENOIT PIONNIER MISSIONNAIRE DU NOUVEAU MONDE.

Notre ami, Max ROCHE, que j'ai l'honneur de relayer, vient, avec la compétence que nous lui connaissons, d'évoquer la grande figure de Dom GREA. L'amateur que je suis va maintenant s'efforcer de vous présenter celui qui fut le principal disciple et, en quelque sorte, le bras droit de DOM GREA. Il s'agit bien entendu, de Dom BENOIT.

Pour ne pas trop alourdir mon exposé, je passerai rapidement sur la période de la vie de Dom Benoit qui va de sa naissance à son arrivée en terre canadienne. J'emprunterai, pour ce faire, à l'article nécrologique paru dans la "Semaine Religieuse" du diocèse de Saint-Claude, 11 dé-



DOM PAUL BENOIT

cembre 1915. L'auteur en est le chanoine GREVY, directeur du grand Séminaire.

Né en 1850, dans une famille rousselande à la foi très vive et aux convictions chrétiennes inébranlables, Paul BENOIT fut un brillant élève du petit séminaire de Nozeroy, "remarqué par son intelligence, sa vive piété et son heureux ascendant sur ses condisciples". Elève tout aussi remarquable au petit séminaire de Vaux sur Poligny, pendant deux ans, il poursuivit ses études au Grand Séminaire de Lons-le-Saunier, enfin au séminaire français de ROME d'où il re-

vint avec les grades de docteur en philosophie et en théologie. Après son ordination, il se retrouve, en 1875, au grand Séminaire de Lons comme professeur de dogme, puis, l'année suivante, chargé du cours d'histoire ecclésiastique. A l'automne de 1877, il entre, à Saint-Claude, chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception que Dom GREA venait de fonder. Il y passe une dizaine d'années comme maître des novices et professeur de théologie, ce qui ne l'empêche pas de rédiger deux ouvrages de fonds doctrinal : " les erreurs modernes ", en 2 volumes, et "la Cité antichrétienne", en 2 volumes également. Puis il se met à son "HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DE LA TERRE DE SAINT-CLAUDE" dont il acheva le premier volume en terre jurassienne.

Je ne reviendrai pas sur les raisons et les circonstances qui amenèrent Dom Benoit à s'expatrier au Canada. J'en ai fait état dans ma conférence du 9 décembre 1989. Ceux qui le désirent pourront en retrouver l'essentiel dans le compte-rendu du bulletin N° 13 des "Amis du Vieux Saint-Claude". Mais je me permets de vous livrer cette anecdote qui vous éclairera sur la personnalité de Dom Benoit. J'en emprunte le récit à la biographie de Dom Gréa, l'ouvrage de Mgr. Félix VERNET. L'Abbé Benoit était alors professeur au grand séminaire.

"Menacé de phtisie, le jeune professeur avait été condamné à faire gras le vendredi. Or un jour de 1877, et précisément un vendredi, Dom Gréa se présentait au séminaire vers la fin du repas. Invité à se mettre à table, il refusa disant : c'est jour de jeûne dans ma congrégation. Ce langage surprit. Dom Gréa aussitôt d'exposer son plan de restauration de vie canonique. Voyant que l'abbé Benoit écoutait très intéressé: " Eh bien, venez avec nous ! " - " Ce n'est pas charitable, monsieur le vicaire général, de plaisanter ainsi un pauvre malade qui vient de manger un bifteck par ordre du médecin ! - Essayez ! En fait de jeûne qui veut peut ! " L'abbé Benoit essaya et put, d'autant que, en suite d'un vœu et d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes il sentit revenir une vigueur extraordinaire . "

Vigueur extraordinaire en effet que celle dont

fit preuve cet homme de santé fragile tout au long de son ministère à Notre-Dame de Lourdes du ... Manitoba!

Monsieur Maurice DUPASQUIER a écrit dans un magistral ouvrage, qui est sa thèse de doctorat les lignes suivantes: "Retracer la carrière de ce chanoine au Canada, c'est relater une épopée, car c'est toute une aventure que celle de ce religieux français se cramponnant désespérément au passé pour mieux refuser son siècle, de ce religieux qui eut pour objet d'amener des colons peupler une terre refusée par d'autres avec la volonté bien nette d'en faire un petit pays bien prospère."

Les événements, faits et gestes qui tissent l'épopée de Dom Benoit et que je résumerai à grands traits, je les ai répartis en 3 chapitres :

I. UN PAYS A BATIR ou LE TEMPS DES PIONNIER.

II. OASIS DE VIE MONASTIQUE ET FLORAISON DE PAROISSES.

III. L'EPINEUSE QUESTION SCOLAIRE.

IV. LA GRANDE EPREUVE ou LE DERNIER CHANTE DE L'EPOPEE.

**I. UN PAYS A BATIR
ou LE TEMPS DES PIONNIERS**

Le 5 juillet 1890, Dom BENOIT débarque à Québec. Il visite aussitôt les régions de l'ancienne France (Petit-Cap, Beaupré, MONTREAL, Les Trois-Rivières, Les Laurentides et OTAWA), rencontre des députés, des ministres, des évêques, des juges, ainsi que de nombreux colons auprès desquels il recueille quantité de renseignements.

Le 8 août, il arrive à SAINT-BONIFACE. Une semaine après, au terme de six heures de voyage en train, le voilà à MANITOU, distant de 140 kms de WINNIPEG, au sud-ouest. De là il se rend à SAINT-LEON, la plus ancienne paroisse, fondée en 1878 par l'abbé Théobald BITSCHÉ, un alsacien, qui desservait également une colonie voisine, érigée par lui en mission sous le nom de NOTRE-DAME DE LOURDES (ainsi que l'atteste un acte conservé dans les archives de l'archevêché de Saint-Boniface). Dom Benoit confie alors au père Bitsche le soin des prépara-

tifs pour la future fondation au nord de la paroisse de Saint-Léon, où huit "townships" (étendues territoriales) étaient encore vacants. Deux jours après il regagnait Saint-Boniface.

Le 9 septembre il était de retour en France.

Le 16 avril 1891, Dom BENOIT quitte à nouveau la France, emmenant avec lui un père et deux frères convers ainsi qu'une quarantaine de colons.

Le 7 mai, le groupe arrive à SAINT-BONIFACE.

Le 11, ce sont les colons d'abord qui se mettent en route pour TREHERNE et NOTRE-DAME DE LOURDES. Le 13, les pères suivent jusqu'à Tréherne où ils passent la nuit. Le lendemain ils embarquent à bord d'une "wagine" (gros chariot tiré par deux boeufs). Un voyage fertile en péripéties. En effet au cours de ce trajet de 31 kms sur un terrain malaisé, le chariot s'embourbe dans un marécage où les pères pataugent au milieu de la vase avec leurs soutanes blanches, transportant péniblement un poêle et quelques effets. Ils arrivent, le soir, complètement fourbus, chez Cyprien LAFRENIERE où ils passent la nuit.



Maison de Ch. LAFRENIERE

Le lendemain 15 mai, ils vont s'installer dans la maison de Charles LAFRENIERE, le fils de Cyprien, une maison de loges, c'est-à-dire de billots équarris, que Charles leur abandonne provisoirement. Cette maison va pendant quelque temps leur servir d'église et de monastère. Les colons et les pères se mettent sans tarder à la construction d'une église, en loges bien entendu, et d'une maison en planches pour la petite communauté des religieux. Le 15 août 1891, Notre-Dame de Lourdes est érigée en paroisse par Mgr TACHE, archevêque de Saint-Boniface. Dom Benoit en devient le premier curé.

Le 28 août, c'est l'installation définitive dans les nouveaux locaux. Mais le lendemain le mo-

nastère et l'église sont détruits par un incendie. Le feu aurait été mis par un ouvrier qui voulait s'approprier l'argent des pères. "Il ne nous reste rien, déclare Dom BENOIT, ni mouchoirs ni une chemise de rechange." La perte est évaluée à 5000 \$.

Les pères retournent chez Charles LAFRENIERE. On entreprend aussitôt la construction d'une nouvelle maison qu'on va baptiser "la maison-omnibus," car elle va servir à la fois d'église, de paroisse et d'école, le haut tenant lieu de résidence pour les pères, le rez-de-chaussée étant réservé aux offices et aux catéchismes. On y installera en plus un bureau de poste. L'occupation de ces locaux se fait le 2 décembre. Mais comme ce bâtiment va s'avérer trop petit, Dom BENOIT fait de nouveau appel à la générosité des autochtones et une nouvelle construction va sortir de terre, en forme de croix grecque: ce sera le monastère. Les pères en prennent possession le 11 novembre 1893. Et le 28 août de l'année suivante, on procède à la bénédiction de la nouvelle église.

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes va bien vite se développer par l'arrivée de nouveaux colons venus de France. A l'automne 1891, une dizaine de colons avec le père Marie-Antoine STRAUB.

Mai 1892: arrivée du père MAILLET-GUY (l'auteur de "l'Histoire du Grandvaux") et du novice Antoine CHALUMEAU, tous deux jurassiens; avec un convoi de 22 colons.

Printemps 1893: un quatrième convoi de 71 colons amenés par le père Joseph COTTET.

Juin 1894: un cinquième convoi de 15 colons avec le frère MOUTET et le frère Joseph PICOT (futur curé de Saint-Lupicin).



Quatrième église: 1896

Enfin 1895: un sixième et dernier convoi

conduit par le père COTTET qui amenait également avec lui deux religieuses chanoinesses. Ce qui va faire monter sensiblement la courbe de la population.

Et puisqu'on en est encore à l'édification des bâtiments communautaires, indispensables à la vie de la paroisse et du village, je précise que l'église, devenue elle aussi trop petite, sera, à son tour, remplacée par une église plus vaste - la quatrième - Pour cela, Dom BENOIT avait lancé une souscription en 1897. Au printemps 1898, les travaux commençaient. L'édifice, en forme de croix latine, avait une longueur de 32 mètres, une largeur de 13 m 70 avec un transept de 16 m. A l'intérieur, à la croisée dudit transept furent mises en place 2 rangées de 8 stalles. La bénédiction solennelle de cette église fut présidée, le 25 septembre 1898, par Dom GREA lui-même, venu visiter les paroissiens de son confrère et ami. Il leur avait fait une première visite 3 ans plus tôt et devait les revoir en 1901 et en 1904.

Mais un "pays à bâtir" ce n'était pas seulement une église et ses annexes. C'était encore des maisons pour les colons, des ateliers, des magasins, l'essentiel des édifices publics. Et puis encore un réseau de routes à édifier, quelques ponts à jeter sur les cours d'eau. A l'arrivée de Dom BENOIT et des premiers colons venus de France, il n'y avait en cet endroit que quelques cabanes et deux ou trois sentiers qui serpentaient au milieu de terrains boisés, coupés de ruisseaux et de marécages. Je ne m'attarderai pas sur l'étonnant développement de ce village dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Je voudrais simplement faire remarquer que les religieux de Dom BENOIT n'y furent pas étrangers et que, venus pour la plupart d'un milieu rural - je songe notamment à nos jurassiens - ils surent, quand il le fallut, mettre la main au manche de l'outil. C'est ainsi qu'ils furent amenés à exercer à peu près tous les métiers, qu'ils furent défricheurs, cultivateurs, bûcherons, charpentiers, couvreurs, apiculteurs.... Par la suite tour à tour enseignants, médecins, notaires, cordonniers, horlogers, hôteliers, restaurateurs. En 1893, à l'initiative de Dom BENOIT, le père PATEL installa une scierie dans le village. Vers 1897, Dom BENOIT présida à la fondation d'une société de viticulture. Je passe sur les incidents que provoqua ladite société: certains paroissiens accusèrent les pères de favoriser l'ivrognerie en tenant bistrot...

Dom BENOIT fut également à l'origine de la première filiale; à N-D de Lourdes de l'association des cultivateurs du MANITOBA. Les pères prirent par ailleurs une part active à la construction des routes, que Dom BENOIT supervisa, effectuant maintes démarches pour obtenir de Robert ROGERS, ministre des Transports Publics, les subsides et subventions nécessaires. D'autre part ses interventions réitérées auprès du Premier Ministre Edmond ROBLIN, - cela dura six ans - furent récompensées par l'arrivée, en 1808, du chemin de fer à N-D. de Lourdes, au moyen d'un tronçon greffé à la ligne passant par CARDINAL; J'ai signalé plus haut qu'un bureau de postes avait été installé au monastère. Le premier receveur - on disait là-bas: maître de poste - en fut le père Agnès PATEL. Le second, de 1893 à 1909, a été Dom BENOIT lui-même, qui avait déjà mis sur pied, en juin 1892, le premier service de mandats-poste.

II. OASIS DE VIE MONASTIQUE ET FLORAISON DE PAROISSES

OASIS DE VIE MONASTIQUE

A la suite d'une enquête, effectuée par ROME, dans les maisons canadiennes de Dom BENOIT et notamment la communauté de N-D. DE LOURDES, le rapport assez défavorable du délégué apostolique signale, entre autres, "la place excessive accordée aux travaux manuels dans le groupe canonique de la Montagne Pembina, ce qui avait pour effet d'affaiblir les études..."

Voilà une accusation qui peut surprendre. Que Dom BENOIT et ses religieux aient travaillé de leurs mains et ainsi payé largement de leurs personnes, cela est incontestable. Les circonstances l'exigeaient. Mais peut-on pour autant leur reprocher d'avoir négligé leurs devoirs religieux ou leur tâche d'éducateurs? Certainement pas si l'on en juge d'après le témoignage de Mgr. LANGEVIN, estimant qu'ils auraient mené une vie plus austère que celle des trappistes. Voici d'ailleurs quel était le règlement de la journée du point de vue spirituel :

- Minuit: hiver comme été, à l'église, chant des Mânes et des Laudes (durée: 45 min.) suivi d'une demi-heure de méditation au monastère.

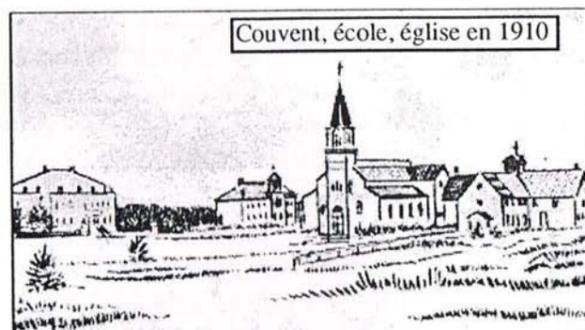
- 6 h.: chant de Prime

- 7 h. 45: chant de Tierce, suivi de la messe chantée et de Sexte.

- 16 h.: chant de None et de Vêpres.

- 19 h 30: chant des Complies. Tous ces offices étaient, bien entendu, présidés par Dom BENOIT.

Quant au genre de vie qu'on menait en ce monastère: pour tous les profès non dispensés: abstinence perpétuelle, jeûne quotidien du début de septembre jusqu'à Pâques.



Le régime alimentaire a de quoi faire frémir. Qu'on en juge :

à déjeuner: une tasse de café sucré, sans lait ni aliment solide.

collation: (au-milieu de la journée) un bol de café ou de thé ou d'une infusion, plus une bonne quantité de chocolat et une tranche de pain.

le souper: c'était le seul repas complet de la journée. Dom BENOIT, on s'en doute, y affichait, dit-on, un robuste appétit.

Pour les quelques heures de la nuit que les pères concédaient au sommeil: une couchette, faite d'une paille, d'un oreiller de paille, de draps et de couvertures de grosse laine, le tout sur des planches que supportaient des tréteaux de bois ou de fer. Cela n'empêchait pas les chanoines de mener une vie "de grande famille, fraternelle et sereine, d'où la détente n'était pas exclue". Ainsi à la fête des Rois: "on partage un gros gâteau avec noyau sacré. Deux rois sont choisis, un chez les profès et novices, un chez les petits frères. Chacun fait alors la cour au Roi et la récréation se passe bien joyeuse." (Annales du Monastère)

UNE FLORAISON DE PAROISSES

Ce fut pour une large part l'œuvre de Dom BENOIT. Il aida et visita lui-même assidûment les paroisses ou missions qui font à Notre-Dame de Lourdes la plus belle des couronnes: TRÉHERNE, RATHWELL, SAINT-ALPHONSE, SAINT-DANIEL, SAINT-LUPICIN (où, en mars 1892, il s'en fut, à pied, administrer l'abbé Bitsche mourant.) Et SAINT-CLAUDE, sa paroisse de prédilection. Il la visita souvent, de

1892 à 1895, pour y célébrer la messe, y administrer un baptême, y faire un enterrement ou présider à un mariage, ou encore y bénir une cloche ou une maison.

Les Annales de N-D. de Lourdes, les registres de la paroisse de Saint-Claude, le Journal de Charles ARBEZ, relatent par le détail tous les déplacements de l'intrépide supérieur. Mais les rapports de Dom BENOIT avec les sanclaudiens du Manitoba, du moins avec certains d'entre eux, connurent quelques tensions, dans le courant de l'année 1895. Les Annales font état d'une pétition adressée à Mgr LANGEVIN, demandant l'attribution à la paroisse, comme résident, d'un "prêtre noir" (entendez par là : d'un prêtre à soutane noire, les gréatins étant habillés de blanc). Le caractère exigeant du père supérieur y fut sans doute pour quelque chose. En effet les ANNALES de N-D. de LOURDES nous révèlent que Dom BENOIT se montra d'une grande sévérité envers ses ouailles, ainsi que l'attestent les "règlements de la conduite à l'église" proposés et acceptés à une assemblée paroissiale de 1895. En voici quelques extraits :

1. Il est interdit, en tout temps, à l'église, de parler sans nécessité, de rire ou de faire rire, de mâcher du tabac.

2. Il est interdit, le dimanche et les jours de solennité, de stationner hors de l'église, dans le tambour, sur les escaliers, ou même sur le terrain de l'église, depuis le commencement de la messe jusqu'à la récitation achevée de l'angélus.

3. Quand on est à genoux, on doit l'être à deux genoux.

4. Toute contravention à l'un des articles précédents est passible d'une amende de 1 dollar pour la première fois, de 2 dollars la deuxième fois, et ainsi de suite.

A la décharge de Dom BENOIT il faut préciser que les mœurs étaient alors plus frustes que de nos jours, surtout en ces régions-là. Il n'était pas rare que certains hommes ou même certaines femmes en vinsent aux coups de poing ou aux gifles à la porte de l'église.

En 1894, Dom BENOIT parle en chaire: "de résistances persévérantes et bravades que font certains français, certains esprits croches aux règlements de l'église, de jeunes imberbes qui ont à peine deux poils au menton. Si les résistances continuent, force sera de pousser l'affaire devant les tribunaux."

Effectivement cela se produisit en 1896. La chose (un stationnement interdit) fut portée devant les tribunaux et Dom BENOIT eut gain de cause.

En 1896 toujours, Dom BENOIT "condamne sévèrement les danses qui ont eu lieu depuis le jour de l'An dans des conditions spécialement injurieuses pour l'Eglise, puisque l'occasion de plusieurs de ces danses a été de rafler des objets qui ont été reçus comme cadeaux ... à l'occasion du Bazar..."

Dans les "ANNALES" nous lisons encore que le 10 août 1896 "le matin le R.P. Supérieur avait prêché sur les fléaux de Dieu. L'après-midi, Dieu appuyait par des faits sa parole: plusieurs habitants ont été complètement grêlés; ce sont presque tous des individus qui font de l'opposition à l'Eglise et ne paient pas la dîme." (La dîme était une sorte de redevance que les autorités religieuses exigeaient des paroissiens et que ceux-ci devaient acquitter soit en nature (blé,avoine, pommes de terre ou farine) soit en argent.)

En 1896, nous révèlent les mêmes "Annales", Dom BENOIT "voulant prévenir le scandale d'une fête profane appelle la malédiction du bon Dieu sur les familles, que le feu du ciel tombe sur leurs maisons, que leurs récoltes soient anéanties et qu'eux-mêmes soient frappés de maladies jusqu'à ce qu'ils se convertissent."

En dépit de ces sévérités qu'on peut tout de même juger excessives - mais, comme dit le proverbe "qui aime bien châtie bien" - on a, sur Dom BENOIT ce témoignage des anciens de N-D. de Lourdes: "Si on trouvait Dom Benoit sévère, on le trouvait également juste et bon. Les paroissiens en général le considéraient comme un père et lui montraient beaucoup de soumission."

Aussi furent-ils très inquiets quand, en avril 1901, le bruit courut que Dom BENOIT était très gravement malade. Les "Annales" confirment que la nouvelle était fondée: "il est dans le délire de plus en plus marqué. On fait venir le docteur LAMONT, de Tréherne. Il le trouve très mal et bien proche de la mort. Une forte fièvre, congestion pulmonaire, affection du coeur. Il nous dit que le père supérieur pouvait mourir dans 24 heures..."

Quelques jours après, Dom BENOIT entre à l'hôpital de Saint-Boniface: état presque déses-

péré...

Et puis, le 5 juin, contre toute attente, Dom BENOIT revient de l'hôpital dans un état satisfaisant. Il se remet au travail comme si de rien n'était.

A cette relation, bien incomplète et bien imparfaite des activités pastorales de Dom BENOIT (je n'ai rien dit des manifestations paroissiales: illuminations du 8 décembre, Fête de la Saint-Jean, kermesses, pèlerinages, premières communions et confirmations, retraites données aux religieux et aux religieuses, ventes de charité, séances théâtrales, etc, etc...) je voudrais simplement ajouter un petit appendice concernant ses travaux d'écrivain, à vrai dire plus apologiste qu'historien.

Quand on réalise la somme effarante de ses occupations, que ne favorisait guère une ausitérité de vie jugée excessive, on se demande comment notre gréatin - j'allais dire ce diable d'homme ! - a pu mener à bien une oeuvre littéraire considérable: achèvement de "l'Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude" (on pense que le père Maillat-Guy a été pour beaucoup dans la rédaction du 2^o volume); sortie d'un énorme ouvrage sur "la vie de Mgr Taché" (2 volumes); plus une biographie de Dom Gréa; plus la monumentale: VIE DES CLERCS DANS LES SIECLES PASSES (au sujet de laquelle il a pu reconstituer, en grande partie, de mémoire, les notes disparues dans l'incendie de la "maison-omnibus" en 1891) et qui devait sortir, après sa mort, en 1916, par les soins des Editions de la Bonne Presse; plus encore une brochure en 6 fascicules sur "l'anglomanie au Canada"; sans compter bon nombre d'articles, publiés dans "la Semaine Religieuse de Québec", "la Nouvelle France", "les Cloches de Saint-Boniface", "l'Echo du Manitoba", "le Mouvement catholique des Trois-Rivières", "le Bulletin de la Canadienne", et j'en passe !... Sans compter encore une correspondance intarissable !... On peut regretter que la verve mordante du polémiste en ait quelque peu amoindri la valeur objective. J'ajoute, pour être équitable, que Dom BENOIT savait, à l'occasion, adoucir les morsures de sa plume par le miel de son humour. Il n'était pas apiculteur pour rien !

Permettez-moi de conclure ce chapitre par deux témoignages qui nous éclairent sur sa puissance de travail et la fécondité de ses écrits.

Le premier est de l'historien A.G.MORICE :

"Après s'être levé, la nuit précédente, pour psalmodier matines et laudes avec ses frères, après avoir récité les autres heures en commun et avoir passé son temps libre à bûcher dans la forêt, (Dom Benoit) trouvait encore le moyen de réciter chaque jour en particulier le psautier tout entier, c'est-à-dire pas moins de 150 psaumes dont quelques uns sont très longs. "

Le second est des frères et abbés Marc et Bernard BERTHET (originaires des Rousses comme lui)

"Souvent après le chant de l'office de la nuit, il ne se recouchait pas, mais employait à ses travaux les 3 ou 4 heures assignées naturellement au sommeil. Les récréations elles-mêmes se passaient à la confection de ses livres. "

III. L'EPINEUSE ET INSOLITE QUESTION SCOLAIRE

Lors de ma conférence de 1989, j'avais fait allusion au problème scolaire dans la province du Manitoba, sans l'aborder véritablement, en raison surtout de sa complexité; mais comme nous suivons Dom BENOIT dans ses oeuvres, sur le territoire de N-D. de Lourdes, il m'est difficile d'éluder une fois encore la question des écoles car c'est en cette région-là qu'elle a provoqué le plus de remous.

Ce qu'il importe d'abord de ne pas oublier, pour mieux comprendre la gravité des affrontements auxquels elle a donné lieu, ce sont les deux soucis majeurs qui dictèrent les prises de position de Dom BENOIT: d'une part la défense inconditionnelle de la francophonie (à savoir de la culture et de la langue française); d'autre part la défense tout aussi résolue de la religion catholique face au péril que constitua pour lui la mainmise de l'anglophonie protestante sur un continent majoritairement francophone, voulue et encouragée par le gouvernement canadien.

Un fait, antérieur il est vrai à son arrivée, détermina Dom BENOIT à se lancer dans la bataille: en 1890 l'Assemblée législative du Manitoba (devenue majoritairement anglophone) décréta que la langue française n'était plus la langue officielle. Mais en 1895, devant la réaction vigoureuse de la minorité de langue française, le Conseil privé d'Angleterre demanda au gouvernement du Manitoba de restituer certains droits à cette minorité francophone. Les négociations qui

en résultèrent aboutirent à l'Entente LAURIER-GREENWAY de 1897, permettant l'existence d'un système d'éducation bilingue au Manitoba: anglais obligatoire, mais français possible comme deuxième langue, et enseignement de la religion dans la dernière heure de la journée.

Or avant cette date, c'est-à-dire entre 1893 et 1897, l'archevêque de Saint-Boniface dut choisir entre deux attitudes: soit se plier aux exigences du gouvernement GREENWAY en acceptant des écoles "nationales", c'est-à-dire publiques et neutres, avec subventions gouvernementales, écoles d'où seraient proscrites l'instruction religieuse et la langue française; soit d'établir à ses frais des écoles confessionnelles où la religion catholique et la langue française auraient droit de cité. L'archevêque, bien connu pour son caractère entier et hostile à tout compromis, opta pour la deuxième solution. Ayant créé son propre système d'écoles, il ne pouvait que repousser l'entente de 1897. On eut donc sur le territoire de N-D. de Lourdes comme ailleurs dans le Manitoba, des écoles nationales et des écoles privées.

Ce qui nous intéresse, c'est de savoir quel fut, en la circonstance, le comportement de Dom BENOIT.

Ce qui va vous surprendre comme cela m'a surpris moi-même, c'est que notre gréatin, si sévère et intransigeant qu'il fût, se montra beaucoup plus opportuniste que son archevêque. Comme l'écrit Antoine GABORIAU, dans son ouvrage du Centenaire: "l'homme intransigeant... transigea !"

Je passerai sur ses démêlés avec les pouvoirs publics au sujet, par exemple, de l'école Lafontaine qu'il voulait convertir en école Saint-Louis, ou de l'école Carnot dont il entrava le fonctionnement parce qu'elle était école "nationale" (il réussit même à la vider d'une partie de ses élèves en menaçant des foudres du Ciel les parents qui y maintenaient leurs enfants). Je retiendrai seulement sa prise de position concernant les 5 écoles "nationales" de N-D. de Lourdes.

"Ces cinq écoles, écrit-il, ont le nom d'écoles publiques ou nationales. Elles jouissent d'une entière liberté pour le français, d'une assez large liberté pour la religion, sous la direction d'un inspecteur qui (...) s'est montré, en toutes circonstances, à N-D. de Lourdes, profondément soumis et attaché à l'Eglise. Ces cinq écoles re-

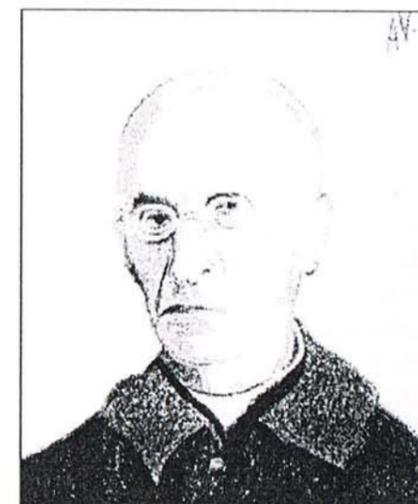
çoivent l'argent de la municipalité et l'octroi du gouvernement (...). Il n'y a pas eu, à N-D. de Lourdes, un seul mot impie ou malsonnant contre l'enseignement chrétien. "

Voici comment Antoine Gaborieau - à la suite de Maurice DUPASQUIER - explique l'attitude de Dom BENOIT: *"il s'était vite aperçu que, tout en poursuivant la lutte au niveau des principes, il y avait moyen de trouver un "modus vivendi", un accommodement acceptable dans la pratique, qui permit une coexistence satisfaisante de l'Etat et de l'Eglise".*

L'homme intransigeant qu'était Dom BENOIT acceptait de transiger.

"C'est qu'à N-D. de Lourdes, contrairement à bien des paroisses mixtes, on pouvait s'accommoder des revendications contradictoires du gouvernement et de l'Eglise. En principe les écoles seraient "nationales", désignation qui leur permettait de recevoir les subventions gouvernementales, mais, dans les faits, elles seraient françaises et catholiques. "

Dom BENOIT avait donc instauré dans la paroisse un régime de concessions: L'Eglise acceptait que les écoles fussent désignées écoles nationales; l'Etat consentait à ce que le programme comportât l'enseignement du français et de la religion. C'était la politique du "donnant donnant" du "modus vivendi" de 1898 et Dom BENOIT en était le père. Ce qui n'était pas un mince mérite! A l'échelon local, les autorités civiles faisaient elles-aussi des concessions. Un extrait d'une lettre qu'écrivait l'inspecteur ROCHON à Mgr LANGEVIN en fournit la preuve



: "J'ai demandé au père Dom BENOIT de me remplacer comme inspecteur pour les écoles de sa paroisse et je lui ai dit que je recommanderais au Département les personnes

qu'il accepterait comme institutrices."

Voilà une manière de procéder qui serait absolument impensable chez nous !

La manœuvre de Dom BENOIT était d'une telle habileté - n'avait-il pas réussi à mettre "dans sa poche" les pouvoirs publics ! - que Mgr Langevin, pourtant réfractaire à tout compromis, en fut réduit à consentir au "modus vivendi" de Dom BENOIT.

IV. LA GRANDE EPREUVE

ou

LE DERNIER CHANT DE L'EPOPEE

Ce dernier chapitre va nous permettre d'entrer davantage dans l'intimité de cet homme exceptionnel que fut Dom Paul BENOIT. On a dégagé les traits essentiels de son caractère : force d'âme, puissance de travail, sévérité. C'est précisément cette sévérité qui explique en partie les derniers revers et la disgrâce.

A propos de l'année 1905, Dom BENOIT écrit à Mgr Langevin : "c'est l'année la plus triste de ma carrière déjà longue et laborieuse". Une tristesse résultant de son incapacité à retenir les vocations au sein de sa communauté. L'école des petits frères, de son côté, n'a pas donné les résultats escomptés : la plupart d'entre eux quittent après quelques mois ou quelques jours seulement (profitant parfois de la nuit pour prendre le large). Le genre de vie qu'on imposait à ces enfants de 10 à 12 ans était beaucoup trop dur pour eux. Quant au recrutement des sujets adultes de sa congrégation, il devient avec les années de plus en plus difficile.

L'archevêque lui-même jugeait inadmissible d'imposer aux religieux d'épuisants travaux manuels pendant la période d'hiver surtout, en les astreignant au jeûne de manière excessive. Il lui écrit en 1904 :

"Nul n'a plus que vous la sollicitude du bonheur de vos ouailles et nul ne les aime davantage en Dieu. Mais il faut peut-être vous garer contre un trop grand désir du mieux avec des gens imparfaits, fragiles, et qui n'ont pas fait profession comme vous d'être aussi sages que possible."

*Dom Paul Benoit
C.R.B.
Notre Dame de Lourdes,
May.*

ROME, qui avait par ailleurs exigé de la Congrégation de Dom Gréa sur le vieux continent des adoucissements à la Règle, fut informé de ce qui se passait dans les maisons du Nouveau Monde. Les autorités du Vatican décrétèrent alors l'examen desdits établissements. La visite fut effectuée par le père DREYER, un franciscain. Le rapport fut très défavorable pour Dom BENOIT. Les autres examens dans les maisons d'Europe révélant les mêmes excès, un décret de la Congrégation romaine des évêques et réguliers déposa Dom Gréa, qui fut remplacé par le père Marie-Augustin DELAROCHE. En 1908, le second supérieur de la congrégation prépara de nouvelles constitutions, où les observances étaient largement atténuées. Ces constitutions furent promulguées par le cardinal VIVES, protecteur de la congrégation, en 1908. Dom BENOIT qui avait songé à ériger la fondation de N-D. de Lourdes en abbaye, réagit à cette décision en prenant le parti de combattre pour le rétablissement des anciennes règles. La même année il adressa au père Delarocche, en son nom et au nom de 12 de ses religieux, la demande d'être mis avec ses confrères sous l'autorité directe de Mgr Langevin à titre de chanoines réguliers. C'était, si l'on peut dire, la perspective d'une sécession. Le 7 janvier 1909, la demande fut refusée par un décret qui exigeait la soumission ou la sécularisation. Dom BENOIT se soumit, en apparence du moins, puisqu'au cours de la même année, il réitéra sa requête. Cette obstination lui attira les foudres du cardinal Vivès. Le 4 mars 1910, Rome fit savoir que l'Ecole de théologie de N-D. de Lourdes était supprimée.

Dom BENOIT était, à compter du 28 mars de la même année, destitué de toutes ses fonctions. Il devait quitter Notre-Dame de Lourdes et se retirer à Saint-Léon.

Le dimanche des Rameaux, 20 mars 1910, il fit ses adieux à ses paroissiens, leur demandant de se soumettre à la volonté de Dieu, comme il le faisait lui-même, quoiqu'avec douleur et tristesse.

Je vous livre le dernier paragraphe du discours d'adieu qu'il prononça, dans son église, avec l'émotion que l'on imagine :

"J'aurais voulu achever ma carrière au-milieu de vous, mourir auprès de votre église et être enterré dans votre église. J'ai reçu l'ordre de partir d'ici, aussitôt après Pâques. Dans huit jours je me rendrai à Saint-Léon. Si je demeure là -

car on pourra bien m'envoyer plus loin - lorsque vous apprendrez que je suis malade de ma dernière maladie (je pense que ce sera bientôt), dites une prière pour que je fasse une bonne mort. Si je meurs dans le voisinage, venez chercher mon corps et ensevelissez-le dans votre église, pour que je dorme mon dernier sommeil au-milieu de vous et que je me réveille avec vous pour la vie bienheureuse, comme je l'espère. Si je meurs dans un pays lointain, ne me ramenez pas ici, mais priez beaucoup pour moi qui vous ai aimés, qui vous aime et vous aimerai toujours et vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

Le lundi de Pâques, 28 mars, il quittait pour toujours Notre-Dame de Lourdes. Il s'en allait du moins avec l'estime et l'admiration quasi unanimes des habitants et la satisfaction de l'œuvre accomplie. Grâce à lui en effet les routes principales étaient ouvertes ; les établissements religieux : monastère, couvent et église, se trouvaient en place ; les commerces, industries, professions et métiers essentiels s'étaient installés au cœur de la paroisse ; les écoles fonctionnaient tout à fait bien ; les chemins de fer étaient arrivés tout près de l'église. Dom BENOIT, en quittant Notre-Dame de Lourdes, pouvait regarder cette paroisse comme définitivement fondée, temporellement aussi bien que spirituellement.

On a peut-être trop mis l'accent sur la sévérité et l'intransigeance de Dom BENOIT (encore que je suis loin d'avoir tout dit à ce sujet). Il convient d'ajouter qu'il sut également se montrer bon et indulgent et, ce qui n'est pas un mince mérite, en cette période difficile, d'un inépuisable dévouement. Et puis je joins ce dernier trait qui nous révèle que Dom BENOIT avait aussi le sens de l'humour :

"Un frère chanoine serait allé conduire deux religieuses quelque part en traîneau. Au retour par malchance ou par maladresse voici qu'il les verse dans la neige. Un paroissien, témoin de l'incident, s'empresse d'aller raconter le "scandale" à Dom Benoit :

- Frère, un tel vient de verser les soeurs !

- Ce n'est pas grave! de lui répondre le supérieur, ce sont des soeurs ... converses ! "

Dans ma conférence de 1989, j'ai indiqué ce qu'il advint de Dom BENOIT après sa mise à la retraite. J'ajoute ici quelques précisions supplémentaires.

Très affecté par le décès, au sanatorium de Ninette, en janvier 1912, de son neveu, le jeune Dom Paul Benoit (dont nous avons reconnu la tombe tout près de l'église de N-D. de Lourdes), il voulut néanmoins continuer la lutte pour le rétablissement des anciennes constitutions.

En 1913, la Sacrée Congrégation des Religieux riposta en lui signifiant de quitter le Canada et de se retirer, cette fois, à Saint-Léon de DUMFRIES, en Ecosse (où l'ordre des gréatins possédait une mission). Mais son médecin, ayant diagnostiqué "une maladie de cœur avancée", s'opposa absolument à son départ.

L'année d'après, Dom GREA, qui envisageait de se rendre à Rome, en vue de solliciter un compromis pour sa congrégation, demanda à l'archevêque de Saint-Boniface, d'approuver son projet et d'autoriser Dom BENOIT à l'accompagner. Mgr Langevin accorda toutes les autorisations voulues.

Dom BENOIT partit donc pour Rome au printemps de 1915. Les démarches entreprises n'ayant pas, semble-t-il, abouti, il revint à Lyon, où l'avait accueilli l'archevêque de la Capitale des Gaules, le cardinal SEVIN. Il retrouva le carmel d'Oullins, d'où il allait prêcher des retraites aux communautés des environs.

Le 23 novembre 1915, Dom GREA annonça à ses fils de la Montagne Pembina, le décès de son collègue et ami très cher. Paralysé le 13 novembre, à Saint-Chamont, il était mort le 19. Il fut inhumé aux Rousses, le lundi 22 novembre.

Le mardi 30 juin 1925, son corps rapatrié au Canada, arrivait à Rathwell par le train du C.P.R. et de là accompagné à Notre-Dame de Lourdes. L'inhumation, en présence d'une foule considérable de paroissiens, donna lieu à une émouvante et imposante cérémonie.

Le 18 octobre de la même année, Mgr BELLEVEAU, archevêque de Saint-Boniface, venu bénir la croix qui surmonte le mausolée de Dom BENOIT fit valoir *"les grandes vertus de prêtre, de religion, de mortification qui distinguent le R.P. Benoit... Une vie qui finit par la croix comme finit souvent celle des saints."*

A ce témoignage je voudrais pour conclure en ajouter deux autres.

Celui de Maurice DUPASQUIER (auquel j'ai largement emprunté pour mettre au point mon exposé):

“Dom Paul Benoit peut aisément prendre place parmi les plus heureux colonisateurs d’expression française de tout l’Ouest canadien.”

Et celui de l’historien, A.G. MORICE :

“Dom Paul Benoit fut sans contredit l’esprit le plus philosophique, le penseur le plus profond et le travailleur le plus infatigable que l’Ouest canadien ait jamais vu.”

LES SOURCES :

- VIE DE DOM GREA, par Mgr Félix VERNET.
- Article nécrologique “ Semaine Religieuse “ de Saint-Claude, 1915.
- DOM PAUL BENOIT (Mémoires de la Société d’Emulation du Jura, année 1964, abbés B. et M. BERTHET)
- QUELQUES ASPECTS DE L’OEUVRE DE DOM BENOIT (communication de M. Dupasquier au 37^e Congrès de la Société canadienne d’Histoire de l’Eglise catholique, juin 1970, archives de St Claude Manitoba)
- A.G. MORICE : HISTOIRE DE L’EGLISE CATHOLIQUE DANS L’OUEST CANADIEN.
- ANECDOTES SAINT-CLAUDE MANITOBA, Livre du Centenaire 1892-1992.
- UN SIECLE D’HISTOIRE NOTRE-DAME DE LOURDES, Livre du Centenaire - 1990 - par Antoine GABORIEAU, qui a largement utilisé la thèse de doctorat de M. DUPASQUIER : DOM BENOIT ET LE NOUVEAU MONDE (Institut d’Histoire de l’ Université LAVAL de QUEBEC)

Les amis du vieux - Saint - Claude



HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DE LA TERRE DE SAINT-CLAUDE

Condensé par Henri MARANDIN
d'après l'oeuvre de DOM BENOIT



Quinze siècles de l'histoire de Saint-Claude

d'après DOM BENOIT

Conférences prononcées les 3 mars 1992 et 2 mars 1993 devant les Amis du Vieux Saint-Claude par M. Henri MARANDIN, Principal honoraire.

Avertissement : Sauf mention contraire, les passages cités entre guillemets sont extraits de l'ouvrage de Dom BENOIT "Histoire de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude" (1892).
Les illustrations ont été réalisées par l'auteur, M. MARANDIN.

Monsieur MARANDIN justifie cette présentation de l'oeuvre de Dom BENOIT par le centenaire de la publication de ce document encyclopédique que constituent les deux volumes consacrés à l'histoire de l'abbaye en 1892, et par sa volonté de faire connaître cette oeuvre incontournable au plus grand nombre et tout particulièrement aux auditeurs fidèles que sont "Les Amis du Vieux Saint-Claude".

Il dit se consacrer à une histoire événementielle sans parti pris, respectant l'orientation spirituelle de l'auteur, même si certaines de ses analyses ne résistent pas aux raisonnements critiques de l'histoire moderne, et en s'efforçant de replacer l'histoire locale dans le contexte régional et national.

Il s'est donc livré à un "travail de bénédictin" selon les termes de M. JANOD, Président de l'association.

L'abbaye de Condat, fondée en 432, est la première en Comté par la chronologie (507 pour Luxeuil), par l'étendue et par l'influence exercée au plan monastique. C'est dans l'est de la France l'un des plus grands foyers du monachisme chrétien. Progressivement elle constituera une entité religieuse et politique, "à part et à l'écart", dit Dom BENOIT ; la géographie et la topographie contribuant largement à cet isolement dont les conséquences sont encore aujourd'hui patentes dans le développement économique et culturel de

la région.

La Terre de Saint-Claude couvre le Haut-Doubs et le Haut-Jura, du col de Jougne à celui de Nantua, de l'Ain à l'Orbe et à la Valserine. Par rapport aux origines, on note la perte de Saint-Cergues et de la vallée de Joux en 1613 et de la terre de Vaucluse après la conquête française.

Ve-VIe siècles : fondation et extension

Il est convenu, après les récentes découvertes dans la nef de la cathédrale, que le Haut-Jura n'était pas ce fameux "desertum Jurense" qu'évoque Dom BENOIT et que des implantations celtiques y étaient établies.

Pour la période romaine, César prend la Séquanie pour une de ses riches conquêtes "par son sel, son vin, ses eaux et ses forêts". Si le massif "Montes Jureses" reste "ténébreux", il n'est "désertique" que dans les âmes ; c'est peut-être ce qui justifie l'assertion de Dom BENOIT qui s'applique à contester les mots d'origine celtique : doye (source), bief (ruisseau), brive (pont), lézat (abîme), condat(iscon)e (confluent)...

SAINT ROMAIN ET SAINT LUPICIN

Après les invasions barbares, que l'on peut situer entre 275 et 390 (Vandales, Suèves, Alains, Wisigoths), ce sont les Burgondes qui s'installent en Séquanie vers 406.

On peut situer l'arrivée de Saint Romain et de son frère Saint Lupicin vers 425-430, à Condate au confluent de la Bienne et du Tacon, à la source du Bugnon, au pied d'un sapin (celui qui orne l'écusson de la ville). Très vite, le comportement des deux hommes exerçant un attrait sur les habitants - que Grégoire de Tours appellera des démons ou idolâtres quand ils attaqueront les premières installations des chrétiens, ce qui démontre bien que la solitude est toute relative dans la montagne.

On s'organise entre colons dans des granges appelées "celles" pour défricher et exploiter les terres et les forêts. Dès le Ve siècle, des celles s'installent à Etables, à Villars et sur les premières hauteurs : Chaumont, Tressus, Coyrière.

D'autres monastères sont créés à Romainmôtier (versant oriental du Jura), à Lauconne (futur Saint-Lupicin), puis à la Balme avec Sainte Yole, soeur des deux fondateurs de Condat, pour y recevoir "un essaim de blanches colombes que Dieu appelle aux noces spirituelles". C'est le site de Saint-Romain-de-Roche où reposera après sa mort en 460 le corps de Saint Romain.

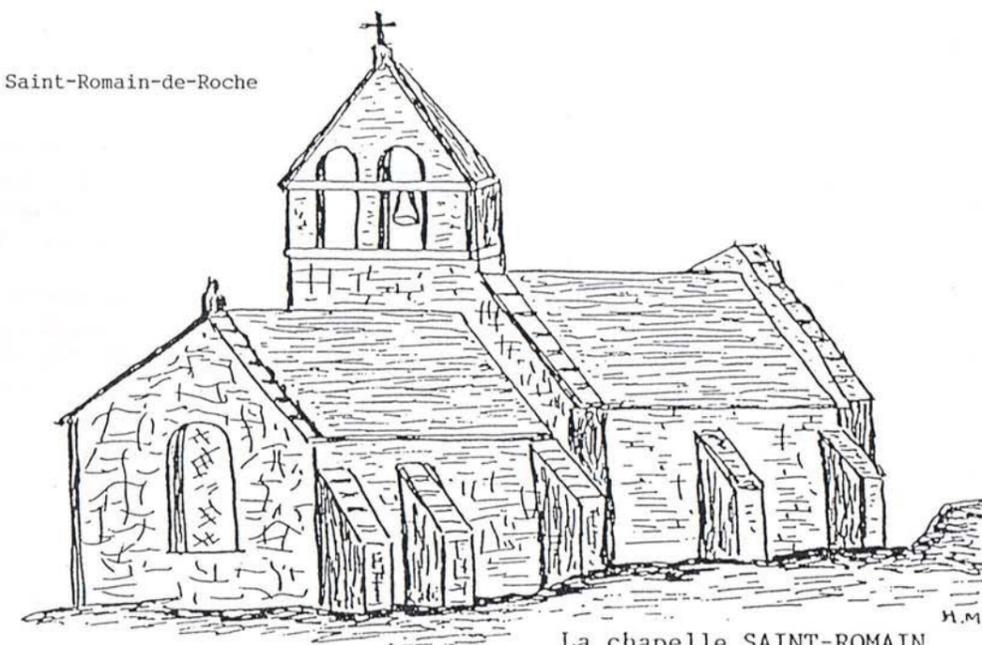
Saint Lupicin lui succède ; c'est un ascète "ineffablement doux", joignant l'action à la prière. C'était un prodige d'austérité pauvrement vêtu avec la coule, la saie et les soques. Sa devise était : "OMNES INQUAM UNUM

ERRANT QUIA UNIUS OMNES ERRANT" = "Tous étaient un parce que tous étaient à un", c'est-à-dire à Jésus-Christ. Il est bon pour ses frères de travail mais il sait imposer une rigueur morale absolue et développer le sens de la charité envers les malades et les deshérités.

Fin négociateur, il obtient de Chilpéric Ier, roi des Burgondes installé à Genève, l'assouplissement des règles de servitude dans lesquelles il enfermait les peuples de Séquanie et des donations substantielles pour le monastère : 300 boisseaux de froment, autant de mesures de vin, cent pièces d'or pour l'année, de même que l'exploitation des forêts du Haut-Jura pour venir au secours des pauvres et des pèlerins. Ces derniers, en effet, viennent à Condat pour suivre les conseils des moines qui préconisent des moeurs plus douces, rompant avec les pratiques barbares. Cette donation des forêts sera contestée par CHRISTIN ; mais leur propriété en restera longtemps aux "premiers occupants", en l'occurrence les moines défricheurs.

Saint Lupicin meurt en 480. Saint Minause lui succède ; il reçoit les reliques de Saint Pierre, Saint Paul et Saint André apôtres qui donneront leurs noms à la cathédrale au XIe siècle. Il octroie le droit d'installation d'un moulin sur le Tacon, première utilisation de l'eau à des fins industri-

Site de Saint-Romain-de-Roche



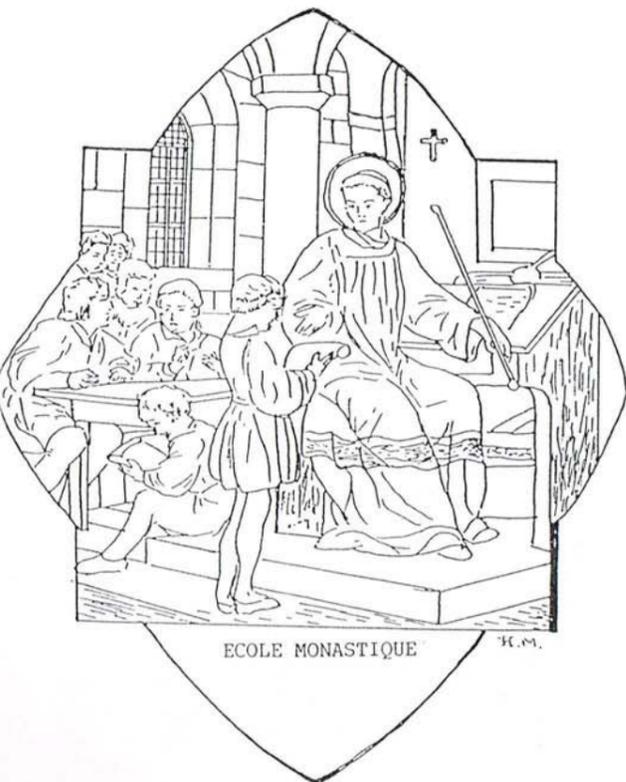
La chapelle SAINT-ROMAIN
(à la fin du 19ème siècle)
la fenêtre du chevet existait encore.

euses... On ne sait rien de la mort de Sainte Yole, de même que du monastère de la Balme dont on fixe la disparition avec les invasions barbares, Alamans au VI^e siècle ou Sarrazins au VIII^e siècle. Par ailleurs, aucune recherche sérieuse n'a été entreprise sur le site pour retrouver ce monastère.

SAINT OYEND

Arrivé à l'âge de 6 ans au monastère, ce disciple de sagesse et d'humilité va contribuer grandement à la prospérité de l'abbaye. Charitable, discret, prudent, bon pour les malades et pour les affligés, il soigne les pèlerins autant dans leur corps que dans leur âme et c'est en thaumaturge réputé qu'il accueille toutes les victimes des moeurs barbares de l'époque.

Il multiplie les contacts avec les monastères, Agaune dans le Valais, Vienne au sud de Lyon (il recevra de l'abbé Léonien qui dirige ce monastère un cilice, gage de sa charité). Les invasions cependant continuent ; les Alamans, très cruels, installés en Helvétie, déferlent sur le Jura jusqu'à Salins, le pays des Hériens où se



SAINT OYEND GOUVERNE L'ECOLE DE CONDAT (d'après les planches du maître-verrier du Mans qui a réalisé les vitraux de la cathédrale au XIX^e siècle - A.M.)

trouve le sel. Le monastère détruit est reconstruit avec le souci d'une vie communautaire favorisant l'élan cénotique.

On applique alors la règle de Tarnate qui organise la vie interne au monastère : abbé élu "qui doit regarder son office non comme un droit à dominer mais comme une obligation à servir", en pratiquant la charité "puisqu'il ne doit pas être au-dessus de ses frères par le rang mais à leurs pieds par l'humilité". Il est assisté du prévôt, gardien de la discipline, du cellerier, pourvoyeur de la nourriture, des proviseurs, de l'infirmier et d'un bibliothécaire. "L'abbé doit savoir se faire craindre et se faire aimer mais se faire aimer plus que se faire craindre."

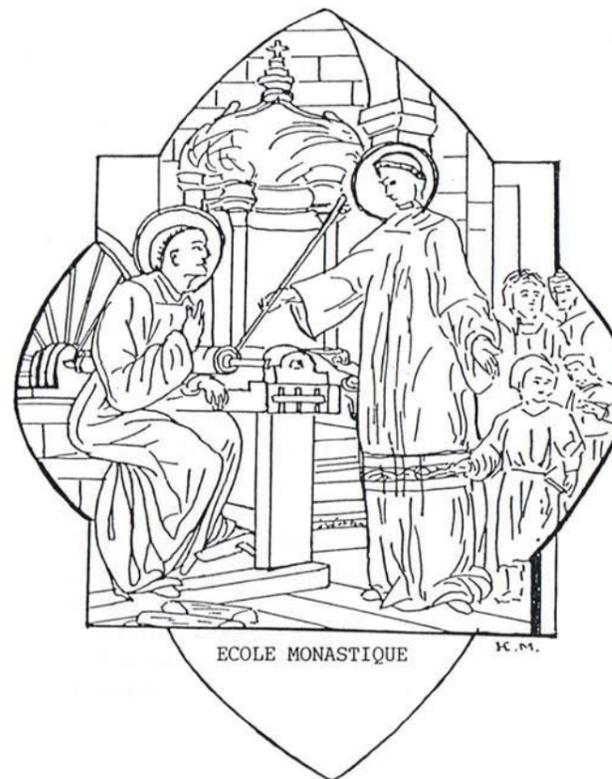
La journée est bien réglée après le chant des Laudes avant l'aube ; elle est consacrée au travail, avec une pause à tierce et à sexte, jusqu'à none (en soirée) où on chante les vêpres. Les jours de jeûne et d'abstinence sont fixés, le silence est de rigueur, la chasteté et le renoncement aux biens matériels sont intangibles.

Saint Oyend est le créateur de l'école monastique avec ses deux cycles d'enseignement :

- le trivium : grammaire, dialectique, rhétorique ;
 - le quadrivium : astronomie, arithmétique, géométrie, musique.
- Les deux objectifs à atteindre sont l'éloquence et la sagesse, avec les deux instruments que sont la parole et le nombre. La sagesse s'acquiert par le savoir des nombres harmonieusement agencés et orchestrés par la musique, science des rythmes ; l'éloquence, art de parler correctement et de penser juste, est élaborée par la grammaire, organisée par la dialectique, embellie par la rhétorique.

Saint Oyend meurt en 510. On bâtit une église sur son tombeau. Cette église Saint-Oyend se situait sur l'emplacement des futures halles ou Grenette ; elle s'appellera Saint-Claude à partir du XII^e siècle. La cité prend le nom de Saint-Oyend-de-Joux qu'elle gardera pendant plus de 10 siècles.

A Saint Oyend succèdent Saint Antidiolo, puis l'Anonyme du VI^e siècle, premier narrateur des débuts de l'abbaye, Saint Romain II qui deviendra



SAINT OYEND REMET L'ECOLE DE CONDAT A SAINT VIVENTIOLE

évêque de Reims, Saint Viventiole, futur évêque de Lyon.

Au niveau historique, la Bourgogne, qui comprenait l'Helvétie, la Séquanie, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence intérieure, passe de Gondebaud à Sigismond en 517. Ce dernier, baptisé, sera le fondateur du monastère d'Agaune dans lequel il se retire en 523. Son frère Gondemar devient roi de Bourgogne, mais, égorgé, il est remplacé par Clodomir qui, en 534, soumet la Bourgogne à la monarchie franque. En 561, c'est Gontran qui hérite de la province divisée entre :

- la Bourgogne transjurane (la Suisse)
- la Bourgogne cisjurane qui comprend la Haute-Bourgogne, le futur comté qui deviendra au Xe siècle la Franche-Comté, et la Basse-Bourgogne, le futur duché.

Gontran meurt en 593, il laisse le royaume divisé entre les reines Frédégonde et Brunehaut à Chilbert et à Théodoric, puis à Clotaire II, rassembleur du royaume dont hérite Dagobert et enfin Clovis en 638.

C'est une période de massacres, de pillages, qu'on appelle le paganisme sur lequel tranche le christianisme qui

prône la paix, la charité, l'adoucissement des moeurs et multiplie les monastères : Sainte-Bénigne à Pontarlier, Saint-Marcel à Mâcon, Saint-Colomban à Luxeuil vers 593-596, à Lure, à Nantua avec Saint-Amand, dans le Bugey avec Saint-Rambert. Ce sont "des oasis de paix et de solitude sur l'océan de la barbarie". D'autres fondations voient le jour dans le Grandval (ou Grandvaux) avec Saint Antidiolo, à Bonlieu, à Foncine mais aussi au Lieu près du lac de Joux avec Saint Point, de même que des prieurés à La Mouille et des fermes monastiques à Sirod, Mièges, Moirans, Viry...

A la fin du VI^e siècle, le monastère de Condat compte de 900 à 1500 moines.

La mainmorte : c'est avec le sixième abbé Saint Olympe au VI^e siècle et avec l'admission de colons séculiers que s'organise la société. A ces colons sont cédées des terres en usufruit à titre irrévocable et perpétuel, moyennant le paiement d'un cens. Puis bientôt on organise un fermage "qui attache la famille à la culture d'une terre", celle-ci jouissant de l'usufruit mais appartenant corps et biens aux propriétaires. C'est un progrès social par rapport à l'esclavage - l'esclave n'avait aucun droit de testage. On appellera cette organisation "la mainmorte" puisqu'à la mort du tenancier ses biens ne peuvent être remis qu'à ses descendants ou, à défaut, au propriétaire. C'est aussi un élément de progrès économique puisqu'il contraint au rassemblement des familles alliées sous le même toit.

Alors se multiplient les colons : vallées de la Bienne et du Tacon, Longchaumois, Cinquétral, Septmoncel, Viry, Choux...

On construit en 604 l'église Saint-Etienne hors du cloître.

VII^e-VIII^e siècles : la grande Abbaye Le moine-évêque Claude

Il convient de s'arrêter plus longuement sur un abbé célèbre, Claude, né à Bracon, près de Salins, en 594, qui gouvernera le monastère pendant 55 ans après la mort de Saint Injuriose en 638, ce qui le fait mourir à 100 ans, en 694 (d'autres historiens lui attribuent 93 ans), après avoir été aussi évêque de Besançon de 626 à 633.



C'est un admirable apôtre et un grand administrateur obtenant des premiers monarques mérovingiens Childébert, puis Clovis II les dotations précédentes augmentées en donation royale perpétuelle. Le monastère détruit une nouvelle fois est reconstruit en 640/660 ; il attire des pèlerins très nombreux, tant la sainteté de Claude atteint une réputation générale dans la contrée et au-delà dans le royaume.

Au niveau national, c'est la période instable des rois fainéants pendant le règne des maires du palais (Charles MARTEL). La couronne échoit à Pépin-le-Bref en 752, puis à Carloman (768-771) et ensuite à Charles "Carolus Magnus", c'est-à-dire Charlemagne. Ce dernier, "le premier grand européen" selon les termes du conférencier, va renforcer les attributs et les pouvoirs des monastères par de généreuses donations ; n'est-il pas le grand empereur chrétien couronné par le pape en l'an 800 ?

Pour le monastère de Saint-Oyend, c'est "la grande charte" signée en 776 par l'abbé Saint Hippolyte qui deviendra évêque de Belley. Mentionnons pour cette période le séjour de Carloman à Saint-Oyend, dont les donations permettent les premières industries (forges à Moirans, monnaies) et l'ar-

rivée de nombreux Picards et Flamands, ainsi que l'invasion des Sarrazins qui détruisent Besançon et Luxeuil mais se heurtent au moine Saint Marin qui adjure leur chef Acquirinus de cesser le pillage de la contrée. Il est décapité et le monastère est dévasté.

Charlemagne demande l'application de la règle de Saint Benoît dans les monastères, qui demande d'être exemplaire pour conduire les abbés à la vertu, charitable pour tous équitablement, instruit de la loi divine, miséricordieux dans la justice.. Si le choix de l'abbé est mauvais, l'évêque peut casser son élection : c'est le premier acte d'une dépendance hiérarchique de l'église silencieuse, celle des abbayes, à l'église officielle, celle des prélats. Les offices sont précisés dans le cadre journalier : travaux de 6 à 10 h - lectures de 10 à 12 h - repas jusqu'à 14 h puis travail jusqu'à 18 h (15 heures en hiver) avec sept séquences chantées : les Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres, Complies. Les repas seront frugaux : deux plats, un pain, une émine de vin. Le silence est d'or, on l'appelle "la taciturnité". Les vêtements consisteront en une coule, un scapulaire, des pèdules ou soques, des caliges (chaussons).

La charte de Charlemagne

Pépin le Bref avait accordé à l'abbaye le droit de battre monnaie. Dans sa charte, Charlemagne établit le monastère dans ses limites géographiques, ses prérogatives administratives, lui attribue les terres défrichées ou à défricher en droit de propriété, avec possibilité de les acenser ou abérer, le premier occupant n'étant plus propriétaire mais usufruitier à perpétuité ; c'est l'extension de la mainmorte. Le droit de souveraineté est lié au droit de propriété ; la justice sera rendue par l'abbé. On note des donations impériales dans le Vivarais, le Quinzenas (vallée d'Orbe), le val d'Amaous (ou val d'Amour).

La Terre de Saint-Oyend devient une principauté ecclésiastique avec toutes les prérogatives d'une seigneurie.

IXe-Xe siècles : l'apogée du monastère

Les paroisses monastiques

Avec l'abbé Berthaud, le moine Manon défriche les territoires de Septmoncel, des Moussières, des Molunes, des Bouchoux en multipliant les cernois ou clairières et en installant des "chaux" ou fermes en clairières, ce mot si usité dans la toponymie du Haut-Jura sous les formes chaumette, chaumois, chalesmes... avec la Chaux-Berthod, Chaux-du-Dombief, Chaux-des-Prés, tout comme dans le Haut-Doubs (Chaux-Neuve).

Les paroisses sont délimitées et très vastes : Saint-Oyend (de la Valserine à la Bienne, de l'Orbe au Tacon), Saint-Lupicin (de Saint-Romain de Roche à Jougne, de l'Ain à la Bienne). Elles perçoivent la dîme et dispensent les bienfaits spirituels mais elles doivent assurer l'ordre et la protection des manants, l'entretien des ponts et routes, les secours aux veuves et aux orphelins.

Les Carolingiens

Le partage de l'empire carolingien de Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, en 843 au traité de Verdun crée la Lotharingie avec Lothaire Ier, entre la France avec Charles le Chauve et la Germanie avec Louis. A la mort de Louis II, fils de Lothaire, le Haut-Jura échoit à Charles le Chauve en 870 et entre dans la mouvance française. Devenu empereur en 875, couronné par le pape Jean VIII, il meurt à Nantua en 877.

Les abbés de cette période sont célèbres : Saint Rémy (852-875), évêque de Lyon - Algimar, évêque de Vienne, sera archichancelier de Lothaire - Aurélien, archevêque de Lyon. Le prieur Manon, défricheur du Haut-Jura (Prémanon, Le Manon) sera appelé par Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, pour diriger l'école du palais à la cour royale.

Louis le Débonnaire par une charte en 820 augmente les possessions de l'abbaye dans le Bugey, le Lyonnais, le Vivarais et admet que l'abbaye ne paiera qu'un "don" au suzerain (deux onces de cire, précisera une charte de Lothaire), avec des droits de justice étendus, affranchis de la justice comtale et ducale. C'est alors "une principauté florissante", sans doute l'apogée de la Terre de Saint-Claude (IXe siècle).

Par un effet de successions et par la volonté d'Othon-Guillaume, la Haute-

Bourgogne s'affranchit de la tutelle des rois de Bourgogne, vassaux de l'empereur germanique ; c'est le Comté qui devient franc, "la Franche-Comté".

C'est l'époque des invasions normandes (855-912), hongroises (936-940) et sarrazines dont une colonne avec Althin pille l'abbaye. Le souvenir des Sarrazins se retrouve dans de nombreux lieux-dits.

LA FEODALITE : une décentralisation des pouvoirs

Le régime féodal est un état social hiérarchisé où la propriété confère l'autorité. Le suzerain, propriétaire original, a l'autorité première ; le vassal, propriétaire utile, a l'autorité concédée. Le mainmortable devient ainsi le dernier vassal, usufruitier des terres d'un suzerain dans un fief. Le pouvoir central royal perd de son influence au profit des pouvoirs régionaux, les fiefs seigneuriaux ou ecclésiastiques. Ainsi se crée l'hérédité des charges et des dignités, le vassal devant hommage au suzerain qui octroie la protection (construction des châteaux-forts).

La féodalité est donc décentralisatrice dans ses débuts, au moins avant que le choix des rois ne conduise à la lente suprématie de ces derniers. Pour la terre de Saint-Claude, Dom Benoit a cette formule : "Il vaut mieux vivre sous le goupillon que sous le glaive", en soulignant la relative mesure des cens prélevés dans les terres abbatiales par rapport aux fiefs seigneuriaux (?).

Saint-Oyend, principauté monastique

L'abbé suzerain, propriétaire et justicier, détient trois pouvoirs : économique (par la frappe de la monnaie), religieux et administratif ; sa vassalité à l'empereur est plus morale que réelle : pas de redevances, pas de soldats, simple devoir de "fiducie". La principauté est "un membre de l'Empire" au sein duquel l'abbé exerce "les droits des princes" et, si l'on raisonne en termes d'aujourd'hui, détient les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Le pouvoir exécutif, c'est l'application des chartes, des engagements envers les vassaux, l'établissement de traités et d'alliances, la décision de

guerre (les abbés n'y auront jamais recours), les droits de foires, de chasse, l'entretien des chemins et des rivières (avec concessions de moulins).

Le pouvoir législatif, ce sont l'élaboration et l'application des règlements (conflits de limites, de territoires), les dérogations et privilèges.

Le pouvoir judiciaire, la haute et basse justice ; plus tard, les affaires criminelles, d'ailleurs peu nombreuses, seront déferées devant le Parlement.

Le bourg de Saint-Oyend va se fortifier de murailles et de palissades, avec un château sur l'éperon dominant le confluent de la Bienne et du Tacon. Les colons se resserrent autour du monastère, rue du Prel (du Pré), de la Poyat, de Tiremantel (rue Antide Janvier), rue des Merceries (rue Mercière). La terre de l'abbaye se couvre de châteaux aux Xe et XIe siècles (Maisod, Meussia, Saint-Lupicin, Châtel, La Tour-du-May, Villard...) avec parfois de simples maisons fortes, comme à Chaumont, Vulvoz, La Rixouse, Choux, etc... Elle ne connaîtra pas de guerre de conquête avant le XVIe siècle et ce, depuis les invasions du XIe siècle.

XIe-XIIe siècles : éclat et décadence

Les abbés de l'époque sont bien connus : Gauceron (1015-1023), Odéric (1023-1036), Volsade (1036-1052), Leutalde (1052-1073), Odon Ier (1073-1084), Hunald Ier (1084-1093), Humbert Ier (1093-1105), Hunald II (1106-1112), Adon Ier (1112-1147), Humbert II (1147-1149), Girard Ier (1149).

A la tête du Comté de Bourgogne, désormais appelé aussi Franche-Comté, on note Renaud Ier, fils d'Othon-Guillaume (1027-1057), Guillaume II (1057-1087) dont un fils Guy, archevêque de Vienne, devient pape sous le nom de Calixte II. Ce sera le seul pape comtois, né à Quingey. Ensuite Guillaume III (1097-1126), Guillaume IV, assassiné en 1127, Renaud III dont la fille épousera Frédéric Barberousse.

En 1033, l'archevêque de Besançon, Hugues, réunit un concile sur le Mont d'Or avec Odéric, abbé de Saint-Oyend, pour proclamer l'obligation d'une paix perpétuelle avec l'empire pour tous les chrétiens de la province ; ce sera "la trêve de Dieu", lieux et personnes

protégés par la neutralité, cimetières, églises, monastères, clercs, bergers, laboureurs, mais aussi animaux domestiques et surtout pas de combats pendant 4 jours de la semaine.

Premiers éléments de décadence

Au XIe siècle, apparaissent les signes d'une première décadence au sein des abbayes par l'abandon progressif de la vie communautaire, l'octroi de dignités ecclésiastiques à des laïcs ou à des princes. Saint-Oyend est relativement épargné, bien que l'on signale des manquements aux règles de la chasteté et de l'humilité. Le pape Grégoire VII - l'un des grands papes du Moyen-Age - assurera un redressement, relayé à Besançon par Hugues Ier, évêque 35 années durant.

A Saint-Oyend, on reconstruit l'église Saint-Oyend, élevée au VIe siècle, en 1040 ; de style roman, elle durera 520 ans, jusqu'en 1754 et on édifie l'église Saint-Romain sur un tertre au pied du Bayard, avec un cimetière. Ce sera l'église paroissiale jusqu'à la Révolution.

SAINT SIMON DE CREPY DE VALOIS

D'origine noble, descendant de Charlemagne, élevé par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, possédant la Valois, le Vexin, le Vermandois, Simon de CREPY épouse la vie religieuse à Saint-Oyend puis s'enfonce dans la forêt du Risoux pour défricher "les solitudes boisées". Il se fixe à la source du Doubs et fonde ainsi Mouthé. Son souvenir y est vivace, avec une statue élevée en 1934 et sauvée en 1943 du pillage allemand par l'union sacrée du maire, du curé et de la population. L'église renferme un reliquaire contenant le bras du saint. Il meurt à Rome à l'âge de 32 ans en 1080. Le val du Haut-Doubs sera défriché au cours des XIe et XIIe siècles avec 9 villages : Chaux-des-Turquoises - aujourd'hui Petite-Chaux - Gellin, Sarrageois, Les Pontets, Reculoz, Crouzet, Rondefontaine, Bougeons, constituant un prieuré avec Mouthé en 1296 (charte de l'abbaye de Saint-Oyend).

D'autres monastères sont érigés au cours des XIe et XIIe siècles dans le Grandvaux, la vallée de Joux, les Chartreux à Vacluse grâce à une donation de l'abbé Humbert II en 1147 dans

la vallée de l'Ain - les ruines de ce monastère sont au fond du lac de Vouglans - à Bonlieu, à Chèzery en 1140 avec les Cisterciens et au Mont Sainte-Marie près du lac de Damvauthier (actuel lac de Saint-Point), dont les plans précis font l'objet d'une très belle présentation à Nozeroy.

La décadence et "l'invention" du corps de Saint Claude

C'est avec l'abbé Adon II (1145-1175) que la décadence de l'abbaye se précipite, ce moine ayant dilapidé les biens de la communauté ecclésiastique dans une vie dissolue "de grand seigneur". Il est déposé par le pape sur l'intervention de Saint Bernard et le Saint-Siège place l'abbaye sous sa dépendance directe (fait qui, plus tard, sera bénéfique à l'abbaye, lorsqu'elle sera convoitée par de grands seigneurs). Il est remplacé par Aymon (1175-1184).

C'est en 1160 que le tombeau de l'abbé Claude (qui avait vécu au 7e siècle) est ouvert. Le corps non embaumé est intact, après cinq siècles de mise en terre. Le fait est considéré comme miraculeux et le pape ordonne une enquête confiée au grand évêque Saint Pierre de Tarentaise (1172).

Alors se multiplient les miracles (guérisons de maladies ou d'infirmités, etc...) et on décide de transporter le corps dans la province en passant par Lons, Poligny, Arbois, Salins et même Lyon. Les reliques sont placées dans une chasse d'argent ; un office est dédié au saint et un manuscrit, appelé "Antiphonaire", écrit par l'abbé Pierre de CHAUMONT et conservé aux Archives du Jura, atteste de ces faits.

Les pèlerinages vont alors se multiplier et assurer la prospérité de la cité pour les siècles à venir. La ville est de plus en plus souvent désignée par le nom de son saint le plus célèbre mais la nouvelle dénomination ne sera officiellement enregistrée qu'en 1610 seulement, par une bulle du pape Paul V.

L'enrichissement de la grande abbaye conduit au relâchement des mœurs : désobéissance aux règlements, cupidité... Les revenus ne constituent plus une masse unique, l'abbé a ses biens propres, des revenus appelés mense abbatiale, le chapitre a les siens, la mense capitulaire. Il se

comporte en prince et sa dignité devient un objet d'ambition. Les moines vont s'attribuer des menses personnelles, ils auront des logements séparés, même les jouvenceaux ou novices. Il reste 36 moines à la fin du XIIe siècle, administrateurs plus que contemplatifs. Bientôt la lucrative fonction d'abbé sera réservée aux nobles. Dom BENOIT écrit :

"L'abbaye de Saint-Claude ne pouvait en abandonnant la perfection, la pauvreté et l'humilité conserver l'austérité de son antique observance."

- Les conséquences sont fâcheuses :
- abandon progressif des "celles" (fermes installées sur les terrains défrichés) ;
 - absence des moines dans les travaux de défrichement ;
 - extinction des travaux manuels ; on fait appel à des frères laïcs appelés "convers" (admis à la conversion sans être moines) et à des colons : c'est là un côté positif pour l'installation de nouvelles familles venues de Savoie, de Bresse, de Suisse, etc... ;
 - fermeture des prieurés comme Lauconne ;
 - monastères gérés par des prieurs qui perçoivent une "portion congrue" sur les redevances et les ressources. C'est l'époque de la décadence de l'église catholique ; de 1261 à 1291 se succéderont 11 papes dont certains seront à Avignon. Le redressement se fera au milieu du XIIIe siècle avec le pape Innocent IV. En 1254, il publie une bulle réorganisant les monastères. L'abbé Guy II, en 1266, fixera le règlement en s'attaquant à toutes les formes de corruption, propriétés et revenus personnels, armes, domestiques...

Saint-Oyend, une terre "à part et à l'écart"

En épousant Béatrice, fille de Renaud III, Frédéric Barberousse empereur devient comte de Bourgogne. Il octroie à l'abbaye deux diplômes, organisant la terre abbatiale en une entité administrative "autonome" :

- fixation des limites, du Mont d'Or et du col de Jougue au Bief Brun, à la Semine, au Bief Nuisible du nord au sud et de la Valserine à l'Ain d'est en ouest. Le pape Innocent IV confirme en 1245 par une bulle toutes les pos-

sessions et toutes les attributions de l'abbaye. Celle-ci se subdivise alors entre trois "bâtys". Le premier, c'est la Grande Cellerie, relevant du domaine direct et comprenant tout l'Est de la Terre, et notamment le monastère et la ville. On y distingue trois portes : Porte de l'Horloge, Notre-Dame et de la Pierre dans l'enceinte du monastère, le château et la Porte de la Cueille au-delà. La ville est fermée par les portes du Pont Marcel et du Pré, avec des palissades. Seul le faubourg des Moulins est à l'extérieur.

La maladrerie est installée au bord du Tacon ; la condition franche (pas de mainmorte) est attribuée à Tressus et aux Moussières, "les Franches Moussières". Certains bourgeois sont affranchis sur leurs terres, ce sont les "acensements". La ville compte à l'époque environ 1000 habitants - elle en comptera 1745 en 1698.

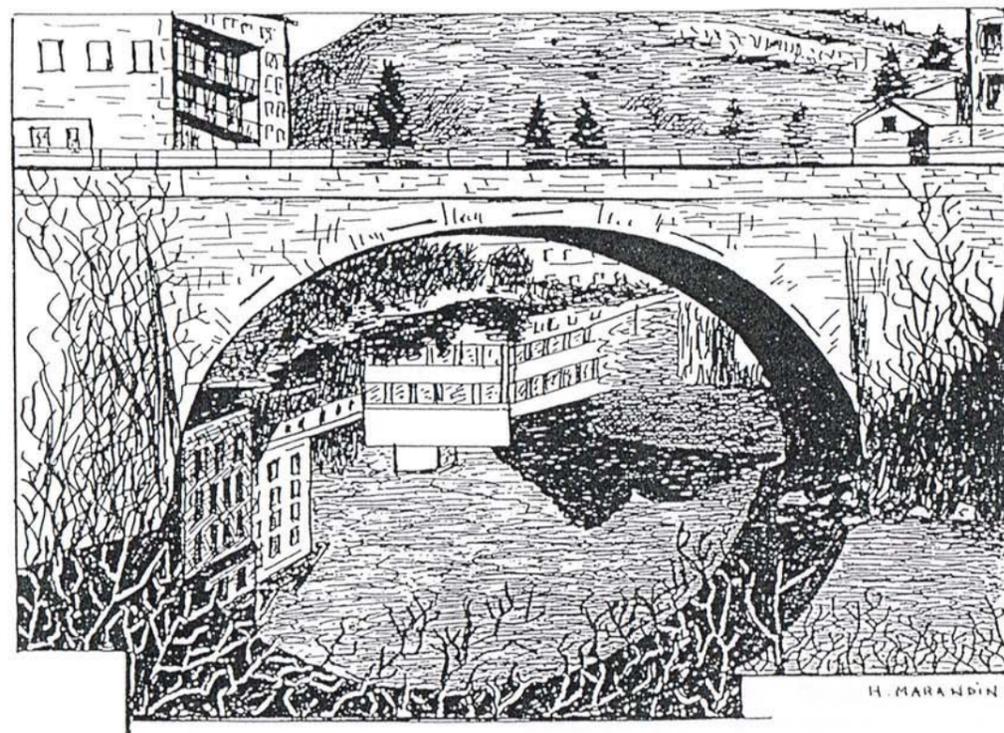
Au début du XIII^e siècle, vraisemblablement, sont construits les ponts de Saint-Claude (aujourd'hui du Faubourg Marcel) et d'Avignon (par les moines pontifes de Bompas, près d'Avignon, qui s'installeront sur la colline

en lui laissant leur nom, selon la tradition). Les paroisses s'organisent : Saint-Sauveur (avec son église au Pré Saint-Sauveur) réunit Villard, Coyrière, Coyserette, les Moussières. Septmoncel est démembré de Saint-Sauveur et Longchaumois de Saint-Romain. La paroisse de Septmoncel comprend le Manon, la Mura, la Darbella, jusqu'au lac de Quincenois (des Rousses); elle est dédiée à Saint Etienne, plus tard à Saint Louis. La paroisse de Longchaumois comprend la Mouille, le Pré Manon, la Combe Noire (où naîtra Morez) ; elle est dédiée à Saint Jean-Baptiste.

Les Bouchoux deviennent une paroisse avec un prieuré fondé en 1190 par les sires de Châtillon-de-Michaille, puis c'est le tour de Molinges (Saint Léger), Viry et Jeurre.

Le bâti de Moirans, appelé aussi baronnie, sera plus tard, en 1351, établi sur Lect, Martigna, Villard d'Héria, Meussia, Maisod, Charchilla, Garde-Chemin, Vouglans.

Le bâti du Grandvaux ne forme qu'une paroisse, de La Rixouse à Foncine. L'ancienne abbaye du lac, créée



Le pont d'Avignon

CONSTRUIT AU XIII^e SIECLE

par les moines venus d'Abondance, est cédée en 1244 à l'abbaye de Saint-Oyend (transaction confirmée par le pape Clément VIII en 1388).

La vie des campagnes

A part Tressus, les Moussières, Désertin, la Chaux Berthod qui sont "terres franches", les autres habitants sont mainmortables. Cette condition maintient le servage (biens et gens sont propriétés de l'abbé-suzerain), fait obligation de transmettre l'usufruit des terres aux membres descendants ou collatéraux de la famille ; cela fortifie la cellule de base face aux épreuves et aux conditions de vie (on trouve jusqu'à 4 ou 5 foyers par exploitation et parfois jusqu'à 15 à 20 membres). Cela convient à la zone montagnaise où la famille étoffée constitue une force économique de travail.

Les redevances sont la dîme (le onzième : une gerbe sur onze) parfois allégée en "petite dîme" (le douzième dans le Grandvaux), la taille (montant variable et relativement allégée par rapport aux fiefs seigneuriaux), les "drolis" (corvées de travail), les droits de mutation (les lods sur l'acheteur, les retenues sur le vendeur) qui sont élevés : sur une terre mainmortable vendue 3000 francs, le suzerain percevait 1000 francs. Le système contraint à ne pas vendre, même en période difficile. Les droits d'éminage sont perçus sur les transactions dans les marchés et les foires (à Saint-Claude, 1/60^e environ) et quelques péages existent sur l'Ain (traversée en barque).

Les maisons sont construites en bois (parfois avec des murs très bas comportant des colonnes de bois soutenant la charpente et la cheminée énorme appelée "tué" dans le Haut-Jura qui se trouve dans l'"houta" (cuisine) et chauffant par la platine (derrière l'âtre) le "poêle".

La vie des bourgs

A Saint-Oyend au XIII^e siècle naît une pléiade d'activités artisanales et industrielles grâce à l'essor des pèlerinages : tanneries (grâce aux moulins sur la Bienne et le Tacon), tourneries (objets de piété en buis), teintures (safran cultivé à la Safra-

nière), mais aussi l'hôtellerie (il fallait nourrir les pèlerins). La rue des Merceries (rue Mercière) est très active avec ses échoppes en voûtes ouvrant sur la rue.

Les routes sont nombreuses car on voyage beaucoup contrairement aux idées reçues, avec le colportage, les pèlerinages, le charroyage des produits (fromages, bois). On utilise les vallées (Ain, Bienne, Lizon, Longviry, Tacon) et les anciennes voies romaines, Saint-Claude-Gex-Genève par Très-Bayard et Tressus avec une branche de la Chaux-Berthod à Saint-Cergues et Nyon.

Arrivant au terme de cette première partie, qui correspond à peu près au premier volume de l'oeuvre de Dom Benoit, on s'est attaché à dégager la spécificité de cette "terre à part et à l'écart", principauté ecclésiastique puis féodale qui contient à la fois les ferments d'un essor particulier au plan économique et social et les raisons d'un isolement historique accentuant les conditions géographiques et topographiques de l'entité monastique au sein de la Comté.

Dans la seconde partie, on va passer du fief abbatial à la "nation comtoise" du XVI^e siècle si chère à Lucien FEBVRE, après avoir été une marche d'Empire et avant de devenir une principauté annexée à la France monarchique. Ensuite, ce sera, avec l'érection de l'évêché, les soubresauts révolutionnaires puis le siècle d'apaisement qu'est le XIX^e siècle, préparant au Saint-Claude industriel, coopératif à l'aube de notre siècle.

Les fiefs et les vassaux : XIII^e-XIII^e siècles

Avec l'extension et le peuplement de la terre de l'abbaye, les abbés sont incapables d'assurer la sécurité et la prospérité de leurs vastes domaines. Ils vont en acenser une partie par une sorte de contrat collectif avec de grandes maisons seigneuriales. L'abbé conserve la suzeraineté, la justice, les affaires spirituelles et percevait la dîme ; le seigneur est son vassal, il percevait le cens, la taille et assure la protection et la gestion des terres ainsi confiées. Les principales inféodations (nom donné à ces sortes de contrats) se font avec :

- la maison des CHALON fondée par

Jean l'Antique (1190-1267) appelé "le Sage", installé à Arlay et Nozeroy. L'abbé Guy II inféode en 1266 les terres de Rochejean et de Chatelblanc "libérées de mainmorte" avec des habitants affranchis dès 1350, soumis seulement aux redevances seigneuriales (cela explique une relative prospérité de ces villages qui en conserveront l'avantage dans leur mentalité jusqu'à une époque récente). Il en est de même pour Prénovel et les Piards où Jean de CHALON érige le puissant château de l'Aigle.

- la maison des THOIRE-VILLARS signe avec l'abbé Guy II en 1279 un contrat d'inféodation pour les terres de Saint-Cergues (vallée de Mijoux, des Dappes, Quincenois, Cuarnens) mais, en 1320, une convention entre l'abbé Odon de VAUDREY et Humbert IV de THOIRE-VILLARS redonne à l'abbaye sa pleine suzeraineté y compris aux Rosses (les Rousses) où on note les premiers habitants en 1283. Cet abbé d'ailleurs fait établir un "livre des vassaux" en 1314 fixant tous les acensements. On y relève Châtel-de-Joux avec un puissant château acensé à Hugues de CUISEL (y compris Etival et Les Ronchaux), Olfierne (dont le château sur la rive droite de l'Ain a presque entièrement disparu) cédé à Jean de CHALON ; la Tour-du-Meix et Saint-Christophe acensés en 1166 à Aymon de REVIGNY, puis recouverts par l'abbaye en 1282 pour devenir plus tard la résidence d'été des abbés. C'est l'une des forteresses de la Terre de l'abbaye.

Un sort particulier est réservé au seigneur du Villard (La Peyrouse, Pré Martinet, Villard, Bellecombe, Les Mouilles, Les Crottes, Les Moussières) qui reçoit les droits de justice contre une redevance symbolique à l'abbé. Selon ROUSSET, ce traitement particulier vient de l'influence de l'installation des Burgondes dans la vallée du Tacon dès les débuts de l'abbaye.

Certains seigneurs moins importants acensent des terres à La Rixouse, à Maisod, à Charchilla, à Vouglans, à Meussia, à Moirans, à Dortan et, au-delà, à Gex, à Jasseron, dans le Bugey.

Ces inféodations sont dues aux usurpations de terres que l'abbaye finit par céder, faute de moyens pour les faire fructifier et au fait que la défense de ces terres ne peut être assurée par l'abbaye, mais aussi à la

volonté des seigneurs d'accepter une certaine vassalité avec leur refus d'être confrontés aux problèmes de justice et à leur satisfaction de se sentir protégés par l'onction des saints de l'abbaye dans leurs combats ou leurs croisades.

La féodalité : état de paix et de guerre

On a souvent assimilé la féodalité à un "état de guerre", c'est plutôt une "résistance armée". Il fallait défendre chaque possession, chaque fief, c'est pourquoi on multiplie les châteaux-forts ou les maisons-fortes.

S'il y a quelques dissensions entre, par exemple, les Chartreux de Bonlieu et les Grandvalliers ou entre ceux-ci et les seigneurs de Clairvaux et de Châtel-de-Joux (au sujet du vallon des Piards), de même qu'entre Nantua et Saint-Oyend au sujet de la frontière avec le Bugey (réglée par une bulle du pape Adrien IV en 1150), ou encore entre Saint-Oyend et la vallée de Joux (le val de Cuarnens est cédé aux moines du Lieu contre 160 truites annuellement), il n'y a pas sur la terre de Saint-Oyend de rivalités seigneuriales intérieures ou extérieures entraînant à la guerre.

C'est ainsi que les contestations entre le sire de Gex, Huguard de JOINVILLE et l'abbé Jean de ROUSSILLON au sujet de la vallée de Mijoux sont réglées par un traité le 22 août 1334 qui place la vallée "en possession commune" et crée un hospice à Mijoux, la première maison habitée toute l'année pour les pèlerins se rendant de Genève à Saint-Oyend ; ce traité est magnifiquement rapporté sur un mur décoré de Mijoux. Bel exemple d'une "intercommunalité moyennâgeuse", dit le conférencier, sur la "Vallis mediae Juris".

La période troublée 1328-1448

C'est la période des papes à Avignon (papes Clément VII, Benoît XIII, le pape Urbain VI ayant été contesté par 16 cardinaux six mois après son élection). Le Concile de Constance avec le pape Martin V met fin au schisme en 1417.

Le Saint-Empire Romain Germanique connaît lui-aussi des troubles. A Rodolphe de HABSBURG succède Adolphe

de NASSAU (1292-1298) déposé par les princes allemands. Le fils de Rodolphe, Albert d'Autriche (1298-1308) mécontente la partie méridionale de l'Empire dont les habitants se révoltent avec Guillaume TELL pour fonder la première confédération en 1292 (le 700^e anniversaire fut fêté en 1992), la SCHWYTZ, c'est-à-dire la Suisse, future Confédération Helvétique. Les empereurs se succèdent mais, entre 1440 et 1493, la situation est pacifiée par le grand empereur catholique Frédéric III d'Autriche.

En France, succédant à Philippe Le Bel en vertu de la loi salique (interdisant aux femmes de régner), c'est la branche des Valois qui accède au trône avec Philippe de Valois (1328-1350), Jean le Bon (1350-1364), Charles V (1364-1380), Charles VI (1380-1422), Charles VII (1422-1461). La "pragmatique sanction" de Bourges en 1438 voudrait soumettre les papes à l'autorité royale. C'est la période de la guerre de Cent Ans que Dom BENOIT présente comme un châtement. D'ailleurs, il ne consacre que quelques lignes à Jeanne d'Arc et peu de place au roi de Bourges Charles VII, insistant sur "le plus grand des désastres" pour la France à Poitiers, Azincourt,

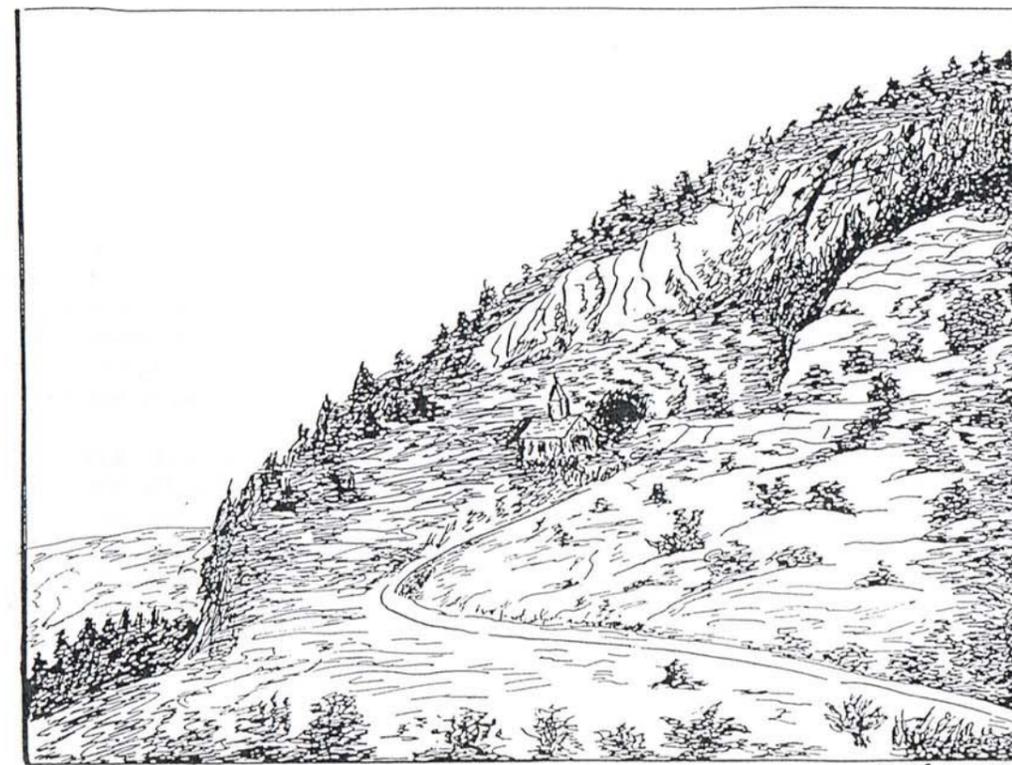
etc...

En Bourgogne, le Duché et le Comté réunis par Eudes IV (1329-1361) retombent dans la mouvance française (1292). Philippe le Hardi crée les "bailliages" (tous en Comté) pour administrer plus efficacement. Philippe le Bel institue un Parlement à Dole (1301) qui, en 1424, sera doté d'une Université.

A Saint-Oyend, 12 abbés se succèdent de 1329 à 1472 mais l'abbaye connaît un schisme interne avec deux abbés élus : Guy VII d'USIERS et Girard de CHAUVIREY, lequel s'empare des biens de l'abbaye et les dilapide. En vertu de sa dépendance directe du Vatican, le pape nomme abbé Pierre MOREL 1^{er} pour restaurer l'unité. Ce dernier fait remettre en état Saint-Christophe et le château de la Tour-du-Meix.

Jean de GAND

Personnage sans doute encore trop méconnu mais illustre au début du XIV^e siècle, en pleine période de décadence nationale entraînée par la guerre de Cent Ans. Ce moine d'une rigueur morale absolue se retire en ermite près de la grotte Sainte-Anne où coule une source



J.C. MARANDIN

LA GROTTTE SAINTE-ANNE OU SEJOURNA L'ERMITE JEAN DE GAND

d'eau miraculeuse (guérison des maladies des yeux). Contemplatif, vivant dans l'abstinence avec un rude cilice et des mortifications charnelles, il va prophétiser plusieurs événements nationaux :

- la mort prématurée, le 10 août 1422, du roi Henri V, le roi des deux royaumes de France et d'Angleterre (suite au traité de Troyes en 1420 qui livre la France à la couronne d'Angleterre), s'il poursuit sa conquête ;

- la naissance d'un héritier mâle au dauphin Charles VII que lui donna en effet Marie d'Anjou le 3 juillet 1423, le futur Louis XI.

Jean de GAND mourut à Troyes le 29 septembre 1439 en revenant d'un voyage auprès de Charles VII. Il est inhumé dans cette ville mais ses reliques longtemps miraculeuses ont disparu à la Révolution. Sa canonisation fut demandée par Louis XI au pape Sixte IV ; il est cité dans le martyrologe des saints comme "bienheureux" mais il ne fut jamais considéré par la papauté comme saint.

Les pèlerinages

On peut vraiment parler à cette époque de culte de Saint Claude ; ses reliques attirent aussi bien les gens du peuple que les grands comme Aymon de Savoie (1340), Philippe le Hardi duc de Bourgogne (1369, 1376 et 1382), Philippe le Bon (1422 et 1442) qui multiplie les donations. C'est au cours du XIVe siècle que la construction de l'église Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André (future cathédrale) est entreprise.

Les conflits internes

Deux courants menacent l'abbaye dans son autonomie :

- la mainmise progressive du clergé séculier (évêques) sur les monastères. Saint-Oyend est momentanément protégé par les "insignes pontificaux" (tutelle papale directe) ;

- la volonté des ducs de Bourgogne de centraliser leurs pouvoirs sur toute la Comté.

C'est ainsi que Guillaume de BEAUREGARD (1386-1405) sera le dernier abbé à frapper monnaie, l'archevêque Guillaume de VERGY faisant alliance avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon pour

usurper ce droit. Ce dernier, par une ordonnance de 1436, fixe les droits de vassalité mais l'abbé conserve les droits régaliens (justice), n'est pas soumis à l'imposition directe (impôts) ni aux levées militaires (armée). Dom BENOIT n'hésite pas à dire que le successeur de Philippe le Bon, Charles le Téméraire sera puni à Grandson et Morat (défaites militaires) et frappé de mort devant Nancy en 1477 pour avoir tenté d'étendre sa suzeraineté directe sur les terres de Saint-Oyend où "la souveraineté heureuse et glorieuse des abbés se poursuit".

La décadence morale

A l'intérieur du monastère, les menses abbatiale et capitulaire (rémunérations, redevances) aiguisent les appétits, la vie communautaire s'étiolle, les prieurés sont décadents (celui de Mouthe est vide en 1350). Les séculiers remplacent les moines, ils perçoivent la dîme, le droit de moisson mais sont généralement très proches de leurs ouailles. La terre abbatiale comprend des paroisses dépendantes de 4 évêchés : Besançon pour Saint-Lupicin et La Rixouse ; Lyon pour Saint-Claude, Saint-Sauveur, Longchaumois, Septmoncel ; Genève pour Saint-Cergues, Divonne ; Lausanne pour Choux...

Le XIVe siècle : "le siècle terrible"

C'est le siècle de trois fléaux : la Guerre de Cent Ans, la peste noire, les rouliers.

La Guerre de Cent Ans, la plus sombre période de l'histoire de France, sera dénouée par l'intervention de Jeanne d'Arc dont le prophète Jean de GAND fut le précurseur et le roi Charles VII, "ce dauphin sans royaume", le sauveur.

La peste noire, qui provoque la mort en 2 ou 3 jours, décime Paris en 1348 (500 décès/jour) et la Comté en 1349. Cette "année de la grande mort" provoquera 40 ans de désertification.

Les rouliers ou "grandes compagnies" de soldats démobilisés, brigands pilleurs et mendiants saccagent le pays. En Comté, Marguerite de Bourgogne verse 28 000 florins à DU GUESCLIN pour qu'il en débarrasse la province.

Cependant, c'est au cours de ce siècle que se développent les communes avec des syndics élus (Septmoncel,

Lavans) et des concessions dans les forêts (Foncine, Mouthe...). Des immigrants repeuplent la contrée : des Suisses, des Bugystes, des Savoyards, des Dauphinois (beaucoup de noms en témoignent : BERTHET, VALLET, DOUDIER, PETETIN, FUMEY, etc...)

D'autre part, la décadence de l'abbaye est stoppée par l'abbé Guillaume de la BAUME et le pape Nicolas II (1448). Une chartre avec les bourgeois de la ville en 1393 fixe les droits de chaque partie (bourgeoisie : justifier de l'habitat et de bonnes moeurs). On revient aux règles de Saint Benoît (offices, clôture, habits, prières, lavage des pieds des pauvres, école réglementée avec la scolastique, le droit canon, la philosophie, la logique, la grammaire). Le pape Pie II envoie le prieur de Cluny pour faire appliquer la réglementation que Calixte III avait imposée à l'abbé FAUQUIER accusé de vols et de moeurs dissolues. Ce dernier pape désavoue aussi l'archevêque de Lyon en confirmant à l'abbé "l'exemption d'obédience" par rapport à l'autorité épiscopale et cela, malgré les protestations de Philippe le Bon (en 1459).

Le XVe siècle : "la décadence catholique"

Entre 1449 et 1465, le Genevois Jehan de Vitry installe les stalles de la cathédrale, "un monument de premier ordre", dit Dom BENOIT (ces stalles "de dentelles et d'histoire", partiellement détruites en 1983 par un incendie, en voie de reconstitution, véritable document iconographique de renommée européenne).

Le retour à la Germanie

A la tête de l'Empire se succèdent Frédéric II d'Autriche (1450-1493), Maximilien Ier (qui épouse Marie de Bourgogne) et, à dater de 1519, Charles Quint.

En France, après Charles VII, décédé en 1461, c'est le règne de Louis XI (1461-1483) puis de Charles VIII (1483-1498) et de Louis XII (1498-1515).

A la tête du duché de Bourgogne, Charles le Téméraire succède à Philippe le Bon. Par le traité de Senlis en 1493, le Comté échoit à l'Empire avec

Philippe le Beau puis Marguerite de Bourgogne.

Le roi Louis XI

Ce roi sera en Comté à la fois haï et vénéré. On le haït pour avoir tenté la conquête de la Comté en 1477 et 1479, soulevant la résistance des Dolois puis des Arboisiens ; mais le Grandvaux est pillé et Saint-Claude rançonnée. On le vénère bientôt dans la terre de l'abbaye lorsqu'il se rend en pèlerinage auprès du corps de Saint Claude en 1482 (il y était déjà venu en 1456) car, très pieux et dévot, il voulait guérir d'une phtisie. 6000 cavaliers et 800 lances l'accompagnaient, on imagine l'équipage et l'hébergement. Son passage est d'un grand bénéfice pour la cité :

- des dons : 1200 livres par an, 1000 livres directes, 4000 livres sur des péages en Dauphiné et 13 statues d'argent (qui seront hélas vendues en 1625) ;

- des fortifications : remparts et palissades, forts à Saint-Blaise, à la Croix du Barre, au Truchet, portes fortifiées (tour de l'Horloge, Notre-Dame pour Genève, la Pierre pour la Savoie, la Cueille, le Pré, le pont Marcel.

C'est un puissant apport économique (boutiques, artisanat, hôtellerie) en appui aux faits miraculeux de Saint Claude qui se multiplient avec les petites gens (le 6 juin, fête de Saint Claude, les habitants de Pissenavache viennent en pèlerinage pour protéger leurs terres des intempéries ; cela se perpétue à l'heure actuelle) constituant des cohortes importantes (Picards, Savoyards, etc...) et les princes (Louise de Savoie fêtée à Nozeroy, Anne de Bretagne qui, stérile, aura une fille Claude, future épouse de François Ier.

En 1477, le roi, habile diplomate, signe avec les cantons suisses la ligue héréditaire (à Zürich) alliance et assistance mutuelle pour le Comté de Bourgogne. En 1508, le traité de Saint-Jean-de-Losne établit un acte de neutralité entre la France et le Saint-Empire pour 100 ans (un des premiers grands traités internes à l'Europe).

C'est en 1509 que disparaît le château de Saint-Claude.

Les paroisses

Un inventaire des richesses de l'église Saint-Claude est établi suite aux donations importantes reçues de tous les grands princes (dont Marguerite de Bourgogne qui fit construire l'église de Brou).

En 1484, Saint-Romain de Roche est rattaché au chapitre du monastère. La paroisse de Saint-Sauveur s'agrandit avec Bellecombe, les Moussières. Martigna et Montcusel sont érigées en paroisses. Les limites sont fixées entre Moirans et Orgelet (passage de l'Ain avec un bac à péage), entre Prénovel et Châtel-de-Joux, entre Longchaumois et Cinquétral.

Le XVI^e siècle : "le siècle d'or comtois"

Progressivement, les institutions monastiques sont sécularisées, les abbés sont "commendataires", désignés par les évêques (non plus élus), ils peuvent être laïcs, n'ayant que des pouvoirs temporels (le prieur garde le spirituel). Certains auront une vie princière au château de la Tour-du-Meix, tel Pierre III de la BAUME, délégué au concile de Latran en 1515, évêque de Genève en 1523.

Les abbés commendataires

C'est l'époque du calvinisme genevois qui provoque l'exode des catholiques dans le Haut-Jura où ils apportent leur savoir-faire (introduction de l'horlogerie). Guillaume de la BAUME s'enfuit de Genève en 1528 puis de nouveau en 1534 après un bref retour d'une année. Nommé archevêque de Besançon en 1535, élevé cardinal par le pape Paul III en 1539, il meurt à Arbois en 1544. On lui doit le splendide retable dans la cathédrale (retable restauré en 1988).

A Guillaume de la BAUME succède son neveu Claude de la BAUME - âgé de 16 ans - au siège épiscopal de Besançon. Bien que qualifié par le cardinal de GRANDVELLE d'être plus enclin aux jeux qu'à l'étude, "allant au bal en vêtements passémentés", il sera un grand évêque, président des Etats-Généraux de la province en 1563, nommé cardinal en 1578 ; il mourra en 1584.

A la tête de l'abbaye vont se succéder les membres de la famille de

RYE (les charges sont maintenant héréditaires) : Louis I^{er} de RYE (1544-1550), évêque de Genève sans pouvoir occuper le siège ; Philibert de RYE (1550-1556) que l'historien de Nozeroy Gilbert COUSIN décrit comme "un homme éminent en mérite au-dessus de tout éloge", il fut enterré à Saint-Christophe. Son neveu Marc de RYE lui succède (1556-1577), il n'est pas abbé, mais colonel et surintendant des Pays-Bas. Voilà la preuve de la laïcisation des fonctions d'abbés et de la sécularisation définitive du monastère. Son frère Joachim de RYE lui succède (1577-1589) puis son autre frère Ferdinand de RYE (1589-1636). Celui-ci sera un des grands personnages du début du XVII^e siècle : archevêque de Besançon, cardinal dès 1586, gouverneur de la Franche-Comté en 1630 et, bien que très âgé, grand défenseur de Dole assiégée en 1636 par Condé. Il meurt d'ailleurs cette année-là et est enseveli à Vuillafans.

La sécularisation

Les abbés nommés par les évêques sont d'origine noble, se comportent en princes, perçoivent les bénéfices par transformation des offices (les moines reçoivent un pécule) et les menses (revenus des prieurés et des terres acensées). Ils ont un domicile privé, des vêtements laïcs, organisent des chasses, des repas. En 1618, il n'y a au monastère que 27 moines dont 5 sont étudiants à l'université.

Les offices monastiques sont abolis au profit d'offices canoniques (dictés par Rome).

La justice se laïcise, elle est confiée à un juge nommé par le gouverneur dans la "Grande Judicature" qui remplace la Terre de l'abbaye. Ce sera entre autres Henri BOGUET (1596-1616). Ainsi la principauté monastique appartient à la classe nobiliaire, c'est déjà un bénéfice séculier.

Signalons que par une bulle de 1610, le pape Paul V accrédite le nom de Saint-Claude-de-Joux à la place de Saint-Oyend-de-Joux.

La ville de Saint-Claude

La municipalité s'organise avec 4 échevins élus par les bourgeois ayant des droits de basse justice et de police et ayant prêté serment devant le

Parlement de Dole et devant les habitants de "servir avec conscience et honneur".

On est bourgeois par lettres de bourgeoisie (être de franche condition, résider dans la ville, être honnête et vertueux, payer 100 francs de redevances). Certaines familles seront célèbres : MEYNIER, ROSSET, DAVID, JEANTET, GIROD, GAILLARD (dont l'un fut conseiller au Parlement), VARONDEL (dont l'un sera secrétaire de Charles Quint).

La ville devient très active : travail du buis (tourneries, tabatières, chapelets, flûtes, cuillers, etc...), teintures (culture du safran à la Safranière), organisation en corporations pour certains artisans, en confréries pour les artistes dont ROBIN, ROSSET, PANISSET, BAVOUX, MI-

CHALET, MERMET... En 1655, on comptera 22 sculpteurs, dont le patriarche ROSSET, 24 tourneurs et 6 cordonniers.

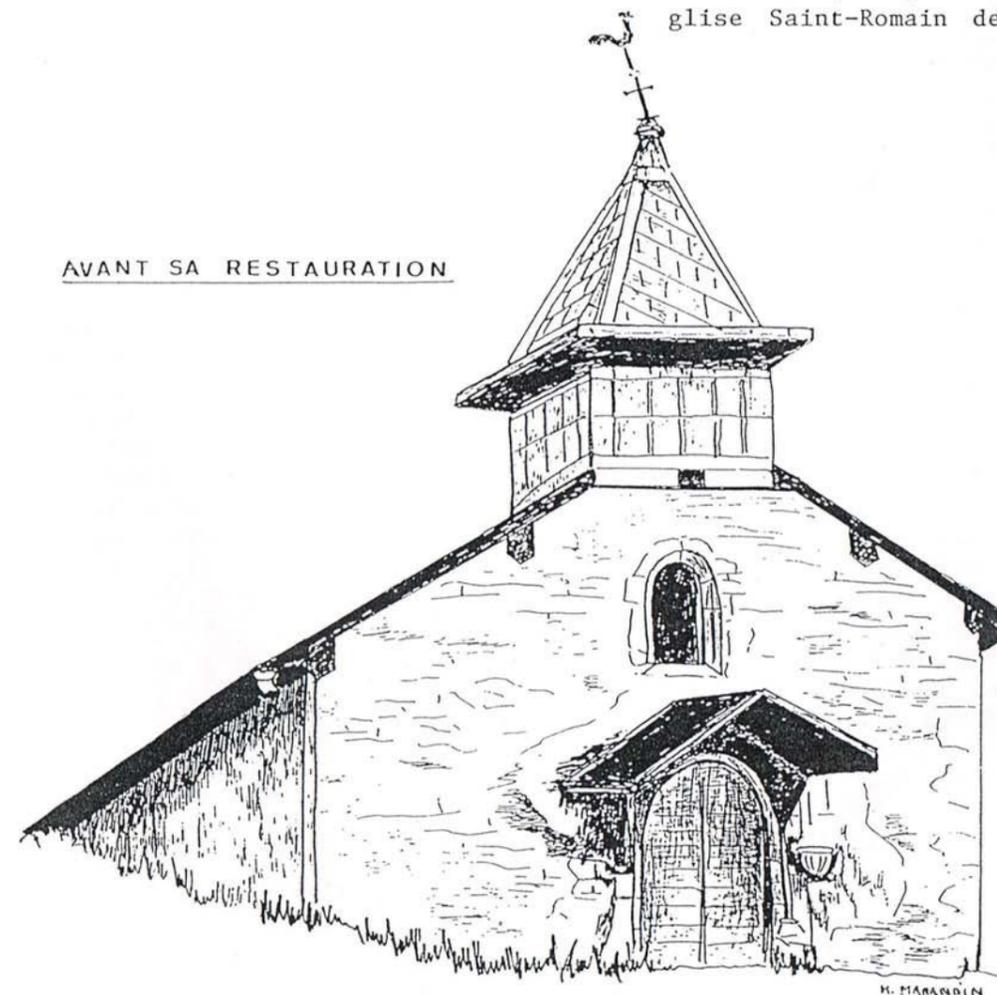
La charte nouvelle

En 1542, Guillaume de la BAUME signe une nouvelle charte avec la municipalité établissant trois foires annuelles, une boucherie publique (abattoir), des droits d'octroi sur le sel (en 1619 : 400 francs) et sur le vin importé (il y a des vignes intérieures : coteaux de Chaumont, du Maréchet, de Chevry, de Saint-Lupicin, de Vaux). La ville sera très endettée (1626 : 12 000 francs) par suite du séjour des troupes espagnoles.

Les évènements

Il faut signaler trois grands incendies (1520, 1547 et 1579). L'église Saint-Romain deux fois détruite

AVANT SA RESTAURATION



la chapelle de Chaumont

est reconstruite. Au XVII^e siècle, la ville brûlera encore en 1614 et 1639 (invasion des Suédois de Weimar).

La peste sévit en 1564 (800 morts), en 1607 (on organise le système des quarantaines, des désinfections par les malgouets, des processions et des prières, des fumigations avec des plantes aromatiques, de l'isolement à Mouton, des cimetières de pestiférés). En 1630, il y aura encore 700 victimes, 85 maisons atteintes. On élève par expiation la chapelle Saint-Roch à Avignon.

La sécheresse est terrible en 1556 (15 mars/10 août sans pluie).

On édifie un hôtel de ville au milieu du XVI^e siècle avec un secrétariat, ainsi que des fontaines (les revenus de Cinquétral et Avignon y sont affectés).

La principauté

Le val du Quincenois, dépeuplé par la peste de 1346, s'est repeuplé et constitue une paroisse autour des Rousses (1613). Apparaissent Morbier (immigrations picarde et normande 1500/1550) avec une chapelle (1593) et une paroisse (Morbier-Bellefontaine) et Morez (acensement à Claude MOREL cloutier en 1563 de la "combe à Morel"). Se développent Septmoncel (colons genevois, vaudois, gexois) avec l'exode catholique (1596/1606) qui apporte l'horlogerie (GRUET : 1550 ; MAYET : 1560/1570). Malgré la peste (1630 : 150 morts), on compte 50 baptêmes de 1596 à 1606 et 100 de 1630 à 1650.

Longchaumois (1549 : 180 feux, 4000 têtes de bétail), village incendié en 1617, reconstruit dès 1631 ; procès procéduriers avec Septmoncel (forêt de la Tappe, "forêt noire" du Boulu) de 1569 à 1678 et avec la Mouille (droits d'usage sous le Risoux).

Le Grandvaux s'organise en communautés appelées "rivières" (cinq rivières) gérées en intercommunalité, dirions-nous de nos jours. Ainsi, à la fin du XVI^e siècle, la Grande Cellerie comptera environ 12 000 habitants.

Le XVII^e siècle : "le siècle de sang comtois"

Le protestantisme

L'expansion du protestantisme en Franche-Comté ne se fera qu'au

nord-est dans la principauté de Montbéliard dépendante des princes de Wurtemberg. Par contre, les "impies" ou les "hérétiques", comme les appelle Dom BENOIT, se heurteront à l'opposition catholique dans le Haut-Doubs et surtout sur la terre de Saint-Oyend pour trois raisons :

- terre-refuge des catholiques genevois

- présence des saintes reliques (reniées par les Huguenots)

- rempart du royaume de France puisqu'appartenant à l'Espagne.

Berne étend sa domination sur la vallée de Joux, sur Saint-Cergues et bientôt sur la Valserine (16^e siècle) et lance des bandes armées sur le Val de Mouthe et le Haut-Jura en 1557 et 1605, sur le Bugey en 1589 avec des pillages (Bois-d'Amont : 50 vaches). Elles sont repoussées dans le Grandvaux lors d'une tentative sur Saint-Claude en 1534 (les trésors de la cathédrale sont cachés dans la grotte Sainte-Anne).

Par le traité de 1606 signé aux Rousses, Saint-Cergues est attribué à Berne, puis en 1648 la vallée des Dappes et le pied du Noirmont avec la Dole.

Henri BOGUET et les sorciers

A la fin du XVI^e siècle, se développent les sciences occultes, la magie, ce qu'il est convenu d'appeler la sorcellerie (due au protestantisme, dit Dom BENOIT ; on peut aussi accuser la décadence de l'Eglise). Nommé en 1596, le juge BOGUET se montre impitoyable vis-à-vis des sorciers (loups-garous et autres formes) pratiquant le sabbat, avec des interrogatoires "forcés" par la mise à la question avec tortures. Dom BENOIT approuve au nom de la "science divine". CHRISTIN parle de 600 condamnés à mort ; BOGUET dans son "Discours exécration des sorciers" en annonce 30.

L'abbaye au XVII^e (1648-1674)

A la mort de Ferdinand de RYE en 1636, Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, vice-roi de Naples et d'Espagne, devient abbé puis évêque de Besançon en 1645.

La vie monastique est complètement relâchée (24 moines en 1640) : octroi de prébendes (revenus des terres et des prieurés), plus de prières nocturnes,

d'abstinence, d'école... Dom BENOIT n'excuse pas ce relâchement mais s'en accommode car les moines, dit-il, restent charitables et accueillent les pèlerins, source d'activités et de ressources pour la ville.

Les sources de la sainteté : les fondations religieuses

L'église réagit contre les menaces de la Réforme en multipliant les fondations religieuses :

- couvent des Annonciades (1619) au bout de la rue du Pré, ouvrant une école pour les filles (travaux d'aiguille)

- couvent des Capucins (1637) à l'emplacement actuel du collège Rosset (la maison curiale est transférée en face, rue du Collège actuelle)

- couvent des Carmes déchaussés (legs de Othenin CRESTIN) en 1661, rue Basse (Poyat)

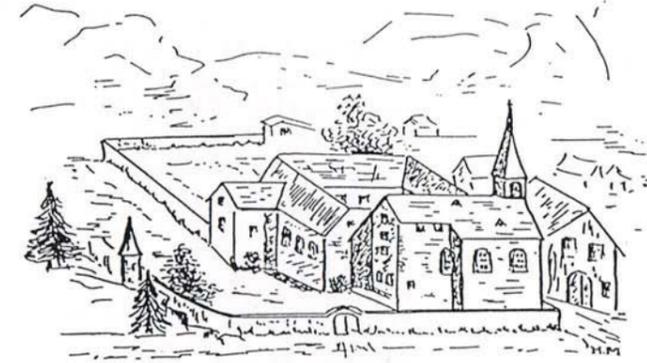
- confrérie des Pénitents Blancs dite du Gonfalon en 1638, au Château

- de nombreuses chapelles (Chaumont 1653 - Cinquétral 1612 - Leschères 1556...) sont érigées et, le 6 mars 1673, les vicaires Jacques JOLY et Romain BAUDERAT, pour "assurer l'éducation de la jeunesse de ladite ville par un pieux dessein" fondent un collège dans la rue du Pré, en remplacement d'un premier collège municipal qui était tombé en désuétude.

La Guerre de Dix Ans (1635-1645)

Si l'on ajoute au texte de Dom BENOIT le fruit des recherches du conférencier (pour des conférences et des expositions), on peut établir la rétrospective suivante. RICHELIEU, en guerre contre la Maison d'Autriche depuis 1618 (Guerre de Trente Ans 1618-1648) accuse les Comtois d'avoir hébergé Charles IV de Lorraine, son ennemi intérieur. Il s'allie contre nature aux protestants allemands et suédois. Terrible conquête de SAXE-WEIMAR en 1639 après le siège de Dole par CONDE en 1636 et l'invasion par le sud (Duc de Longueville) jusqu'à la Tour-du-Meix (Saint-Claude lève une milice avec DE LEZAY et LACUZON).

L'historien GIRARD de NOZEROT fera le récit de ces terribles années (famines, pillages, massacres, peste...). La Franche-Comté perd les 9/10^e de sa population. Le 16 mai 1639, SAXE-WEIMAR



COUVENT DES CAPUCINS - XVIII^{ÈME} SIÈCLE

population. Le 16 mai 1639, SAXE-WEIMAR et LA MOTHE-HOUDANCOURT pillent la ville de Saint-Claude (les reliques sont à nouveau cachées). SAXE-WEIMAR meurt de la peste à Neuf-Brisach fin 1639 (une "punition divine" dit Dom BENOIT). Le baron d'ARNANS et LACUZON reconquièrent le pays (Montaigu, Saint-Laurent-la-Roche, Châteauvillain, Nozeroy) aidés de CART-BROUMET dit "La Plaque" originaire de Mouthe.

La paix est rétablie progressivement avec le Bugey (1642 traité de voisinage), avec la France (1644 suspension d'armes) puis par les traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659). Il faut rappeler que la politique des "frontières naturelles" est une constante de la monarchie française. Après Louis XI, Henri IV avait tenté une conquête comtoise, se heurtant à une farouche résistance (en particulier à Arbois avec le vigneron MOREL) et commettant de terribles crimes ; "le bon roi n'est pas en odeur de sainteté en Franche-Comté". Louis XIII et RICHELIEU échouèrent malgré les ordres du cardinal d'affamer "les croquants" comtois en "faisant faucher le blé en herbe". Louis XIV n'aura de cesse d'y parvenir au cours des conquêtes de 1668 et 1674.

La double conquête de la Franche-Comté

La première conquête est justifiée par le roi Louis XIV à la mort de Philippe IV par la revendication d'une dot pour Marie-Thérèse en vertu du "droit de dévolution". C'est une promenade, avec 19 000 hommes et 6000 chevaux... La Terre de Saint-Claude est

défendue par le marquis de LEZAY et LACUZON qui doit se soumettre. Le roi ordonne la destruction des châteaux (2000 hommes réquisitionnés) mais au traité d'Aix-la-Chapelle, la Franche-Comté redevient espagnole (2 mai 1668). Les Comtois affaiblis, les Espagnols peu résolus, les princes favorables à la France (abbé de WATTEVILLE) expliquent la faible résistance (six semaines).

Pour la seconde conquête (1674), les Francs-Comtois sont résolus à défendre leur terre, il faudra 6 mois (janvier/juillet) pour que le roi obtienne la capitulation. LACUZON multiplie les combats à Nozeroy, Mont-rond, Salins ; c'est un "grand capitaine", mais Besançon et Dole assiégées tombent de même que les derniers bastions (forts de Salins, de Joux, Faucogney). La lutte est chaude entre les "Gris" (les Français) et les "Couanais" ou Comtois. La terre de Saint-Claude capitule sans avoir été envahie (les émissaires PIARD, DALLOZ, NICOD présentent des revendications acceptées

par le roi "suivant qu'il plaira à Sa Majesté"... on sait ce que cela veut dire !).

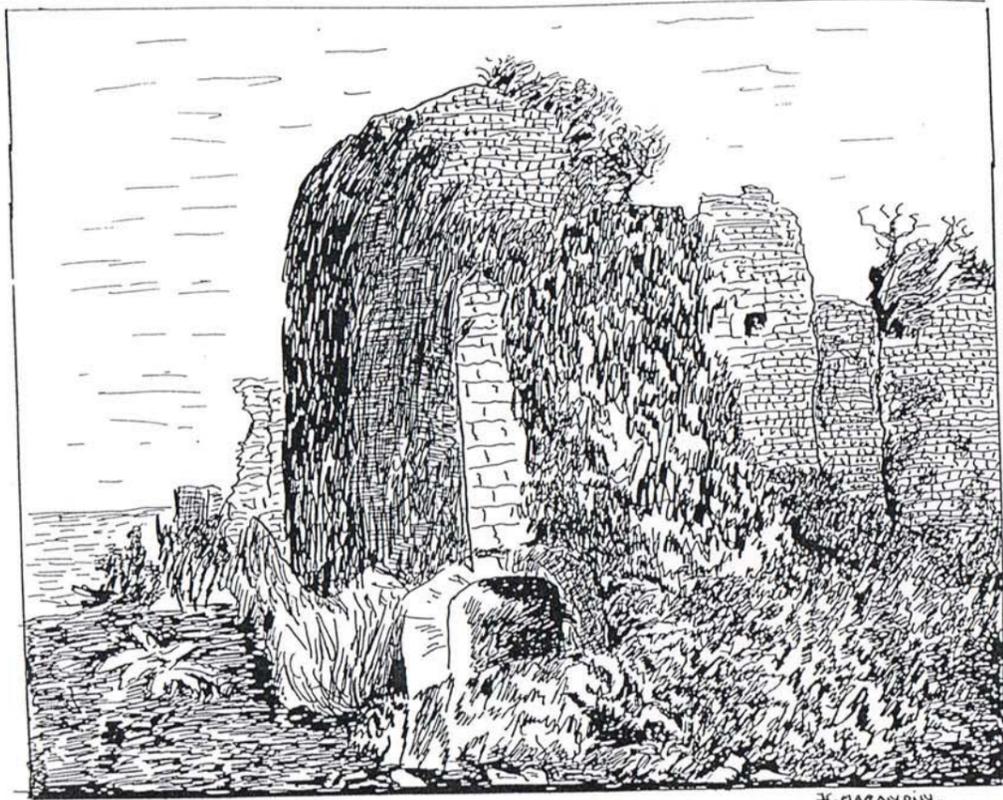
Au traité de Nimègue (17 septembre 1678), la Franche-Comté devient française, perdant son autonomie relative depuis 5 siècles. La "nation comtoise" chère à Lucien FEBVRE a vécu ; on n'hésite pas à parler d'une annexion.

LACUZON, fidèle au roi d'Espagne, se retire à Milan où il meurt en 1682.

Conséquences

La Franche-Comté est "francisée" :

- centralisme administratif (4 bailliages) avec un intendant et des subdélégués, une maréchaussée (prévôts)
- vénalité des charges (à caractère héréditaire : baillis, prévôts, juges)
- impôts décuplés (800 000 francs en 1685 contre 150 000 en 1670), capitation, dixième et surtout gabelle (inconnue en Comté productrice de sel)
- milice obligatoire avec conscription (tirage au sort)
- l'université et le parlement sont

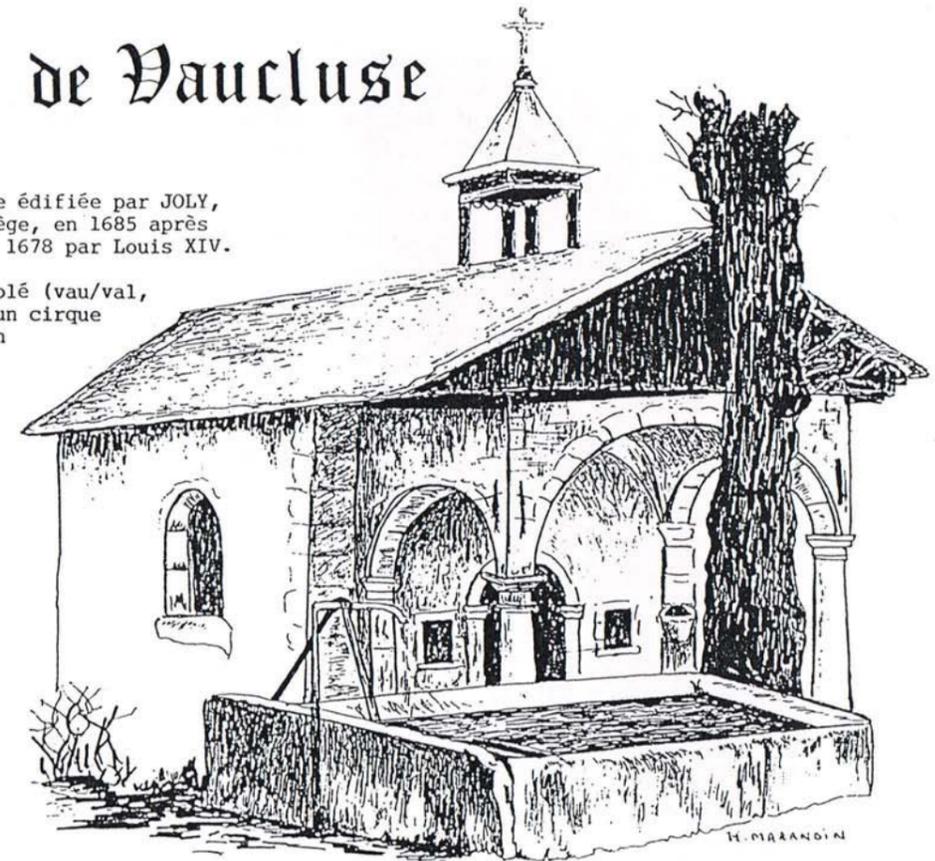


Château de Présilly DETRUIT PAR
LOUIS XIV (1668)

La chapelle de Vaicluse

Très belle petite chapelle édiflée par JOLY, abbé co-fondateur du collège, en 1685 après l'annexion de la Comté en 1678 par Louis XIV.

VAUCLUSE est un hameau isolé (vau/val, cluse : clos fermé) dans un cirque remarquable de falaises en reculées, tout proche de Saint-Claude.



transférés de Dole à Besançon, capitale de la province.

En 1698, la Franche-Comté compte 336 720 habitants, dont 5663 pour Salins, 4115 pour Dole, 3540 pour Arbois, 3320 pour Poligny, 1922 pour Lons et 1745 pour Saint-Claude.

Le XVIIIe siècle : de l'abbaye à l'évêché

La terre de Saint-Claude

Elle est intégrée au bailliage d'Aval et n'a plus de privilèges. Son développement "industriel" s'accroît (moulins, forges) et sa prospérité s'affirme.

Villard s'agrandit avec une église (1740) dédiée à Saint Antoine. Morez connaît un grand essor avec l'industriel DOLARD et devient paroisse (1776). Septmoncel avec l'horloger Claude MAYET prospère (église en 1685) ; on y compte plusieurs centaines dont une femme de 112 ans. Longchaumois a une démographie très positive (98 baptêmes pour 46 décès).

On connaît des écrivains : Jean Claude PERNIER (historien), Joseph CHEVASSU (poète), COLLOMBET, DUNOD DE

CHARNAGE (juriste) et des savants comme JAILLOD, Jacques TOURNIER qui réalise la gravure de Saint-Claude en 1718.

La ville de Saint-Claude

L'office de maire est créé par le roi en 1692 et racheté par la ville (8000 livres fournies par 12 bourgeois), avec 1 maire et 3 échevins. On construit l'hôpital (1687-1730) ; le collège (4 prêtres séculiers) est budgétisé sur les revenus de fermes (Pré Finand, Safranière...). En 1681, BAUDERAT institue une première classe primaire.

La rue des Merceries conserve le droit de vendre des objets pieux les dimanches et fêtes ; par contre, les essais d'imprimerie et de théâtre seront interdits par l'abbé (cardinal d'Estrées).

Signalons le terrible hiver 1709, l'épizootie sur le bétail rouge en 1714, la sécheresse de 1719 (3 mois sans pluie).

L'évêché

On peut dire "la collégiale" à partir de 1691. Le cardinal d'Estrées

promulgue la nouvelle institution (acceptée par le pape Innocent XII en 1698) : sorties réglementées, femmes interdites, abstinences, offices (3 par jour), noviciat (18/25 ans). C'est une "déchéance", dit Dom BENOIT ; "une évolution raisonnable et honorable", dit PERNIER. Un évêché est érigé par une bulle du pape Benoît XIV le 22 janvier 1742 approuvée par Louis XV le 25 mai (le 250ème anniversaire a été fêté en 1992).

L'épiscopat de Mgr. MEALLET DE FARGUES (1742-1785)

C'est un grand prélat : réorganisation des paroisses (88 dont 81 enlevées au diocèse de Lyon et 7 à celui de Besançon, avec le même territoire que l'ancienne abbaye) ; démolition de l'église Saint Claude, nouvelle chaise pour le saint (1754), procès avec la ville (tour de l'Horloge).

CHRISTIN, jeune avocat, dénonce la mainmorte ; il est soutenu par VOLTAIRE. D'après lui, les chartes sont des faux, la propriété des moines est usurpée, les mainmortables sont des esclaves modernes. Dom BENOIT répond que le droit de propriété aux premiers occupants confère le droit de souveraineté, que les chartes ont établi des droits régaliens, que 10 siècles constituent une prescription, que la mainmorte a assuré une protection sociale, une cohésion familiale, une force économique et que, si la terre de Saint-Claude est prospère, c'est parce que le pourcentage d'impôts est resté constant pendant des siècles.

L'épiscopat de Mgr. de CHABOT (1785-1791)

Après 40 ans de polémiques, un séminaire est créé (1788) à la place du couvent des Carmes déserté. A l'allusion du "Contrat Social" de ROUSSEAU, Dom BENOIT parle des "flots impurs" d'une fausse démocratie. La querelle avec CHRISTIN est fort intéressante et appellerait une conférence. (1)

Mgr. de CHABOT déplore la mainmorte au plan juridique, le roi Louis XVI s'apprêtait à en signer l'abolition lorsqu'éclate la Révolution (il reste alors 1200 mainmortables environ).

La ville compte 2568 habitants (3659 avec les granges), avec une occupation moyenne de 9 habitants par

maison. De grands artistes ont honoré ce siècle : ROSSET Jean François et ses fils, sculpteurs, Antide JANVIER, horloger, DAVID DE SAINT-GEORGES.

La nuit du 4 août 1789, tous les privilèges sont abolis. Par la Constitution Civile du Clergé (1790), les prêtres et les évêques deviennent fonctionnaires après serment de fidélité à la constitution. Mgr. de CHABOT publie une lettre pastorale le 1er juin 1790 expliquant son refus de jurer :

- les liens au Christ sont brisés, c'est de "l'irreligion"

- la politique doit rester séparée du religieux

- les prêtres sont là pour conserver la morale et établir les bonnes mœurs. L'évêque est déclaré "ennemi du peuple", on le conspue "Chabot à la lanterne".. Le siège épiscopal est déclaré vacant (30 décembre 1790), l'évêque s'enfuit en Suisse le 8 février 1791. Le séminaire est fermé (40 élèves), le couvent des Capucins spolié (20 août 1790) ainsi que les églises déclarées biens nationaux.

La ville prend le nom de Condat-Montagne.

Les "fureurs révolutionnaires"

Une société populaire de 400 membres présidée par GRENIER est mise en place, ainsi qu'un comité de surveillance (18 membres). On comptera 4 condamnations : les curés BONNEVILLE et THOMAS exilés dans l'île de Ré, les professeurs CORNIBERT guillotiné à Vesoul le 15 janvier 1793 et L'AUBESPIN le 4 juillet 1794.

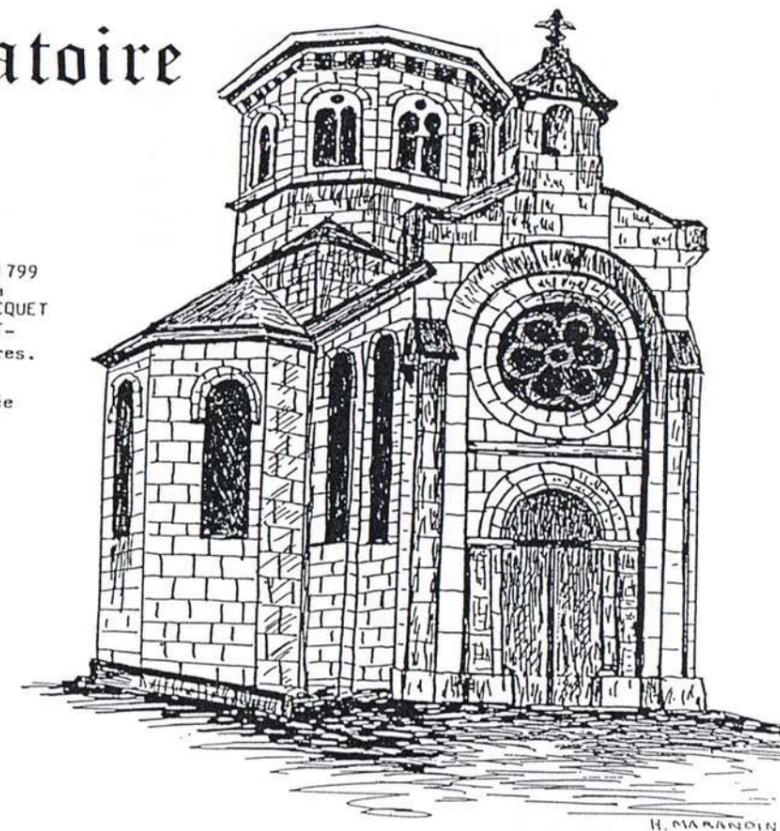
Le curé MOISE assermenté est nommé évêque (15 avril 1791). CHRISTIN est arrêté par les "missionnaires de la Révolution" : LEJEUNE, LEMARRE, GENISSET, LA VALLEE... Le corps de Saint Claude doit être inhumé (la cathédrale devenant temple de la Raison) sur ordre du comité du Jura. Dans la nuit du 6 au 7 mars 1794, le corps est enlevé et transporté dans l'ancien couvent des Carmes pour y être brûlé ; le bras gauche est ramassé rue Neuve au cours du transport par le sieur JACQUET, les restes calcinés sont jetés en Bienne au lieu-dit "les Coinchettes".

Le 1er messidor an VII (19 juin 1799), le grand incendie détruit Saint-Claude (sauf la maison JACQUET) suite à une imprudence du citoyen MANDRILLON en train de cercler une roue de chariot.

chapelle expiatoire

- Premier messidor an VII : 20 juin 1799 incendie gigantesque qui détruisit la ville sauf la maison de l'ouvrier JACQUET qui avait sauvé l'avant-bras de SAINT-CLAUDE du massacre des révolutionnaires.

- la chapelle expiatoire a été édifée en 1869.



CHRISTIN meurt carbonisé. 63 morts. Les secours seront spontanés (en particulier Moirans) mais il faudra 15 ans pour effacer toutes traces (l'Etat versera 75 000 francs, Napoléon 200 000 francs).

Le XIXe siècle

La vie religieuse

Le Concordat (8 avril 1802) rétablit la paix religieuse (évêques nommés, diocèses départementalisés). Le siège épiscopal de Saint-Claude disparaît. Les prêtres réfractaires sont de retour. JACQUET rapporte au maire CATTAND l'avant-bras de Saint Claude ; lors de l'enquête, le médecin DAVID qui avait déjà expertisé le corps en 1754, est formel. Le 6 juin 1805, les reliques de Saint Claude sont replacées dans la cathédrale puis en 1810 celles de Saint Oyend. Celles de Saint Romain et Saint Lupicin sont ramenées en 1869 depuis la chapelle Saint-Romain de Roche.

L'évêché est rétabli à la demande des habitants et du conseil municipal en 1822. Mgr. de CHAMON fait une entrée triomphale à Saint-Claude le 30 août 1823. Le séminaire est rétabli à Lons-Saunier (couvent des Cordeliers) et

des petits séminaires sont établis à Nozeroy et Vaux-lès-Poligny. Des paroisses nouvelles sont créées : Lavans, Lamoura, Rogna, Vaux, Les Molunes, Le Lac des Rouges Truites.

Une chapelle expiatoire (voeu des habitants lors du grand incendie) est érigée en 1869 place des Carmes. Les stalles sont restaurées la même année. L'hôpital est confié aux soeurs de la Charité (1809) ; une maîtrise est créée (1853) avec les frères de Marie, les Maristes, dans l'ancien couvent des Carmes.

La vie politique

Au cours du siècle, la vie politique se développe avec une loge maçonnique en 1879, publiant "L'Echo de la Montagne". Une statue de VOLTAIRE est érigée en 1887 avec CHRISTIN en médaillon.

La vie économique

Les activités se diversifient : filatures, clouteries, tourneries, tabatières puis le diamant avec GOUDARD d'Avignon, la lunetterie (Morez); les mesures linéaires (Longchaumois), les pierres fines (Septmoncel) et l'essor

de la pipe. Les communications s'améliorent : lacets de Septmoncel (1841/42), routes Morez-Les Rousses, Saint-Claude-Bellegarde, Saint-Claude-Morez et Saint-Claude-Orgelet avec un pont sur l'Ain (pont de la Pyle) en 1773 puis 1803-1820.

A Saint-Claude, on jette un pont suspendu sur le Tacon (1845), puis un pont de pierre sur la Bienne (1865) doublant le vieux pont d'Avignon.

La vie militaire

Aux Rousses et dans le Risoux, on dresse des forts sous Louis-Philippe et Napoléon III. En 1807, Napoléon Ier avait replacé la frontière avec la Suisse au sommet de la Dole et du Noirmont, mais en 1864 au traité des Dappes, la Suisse reprend les limites de 1713.

Les faits divers

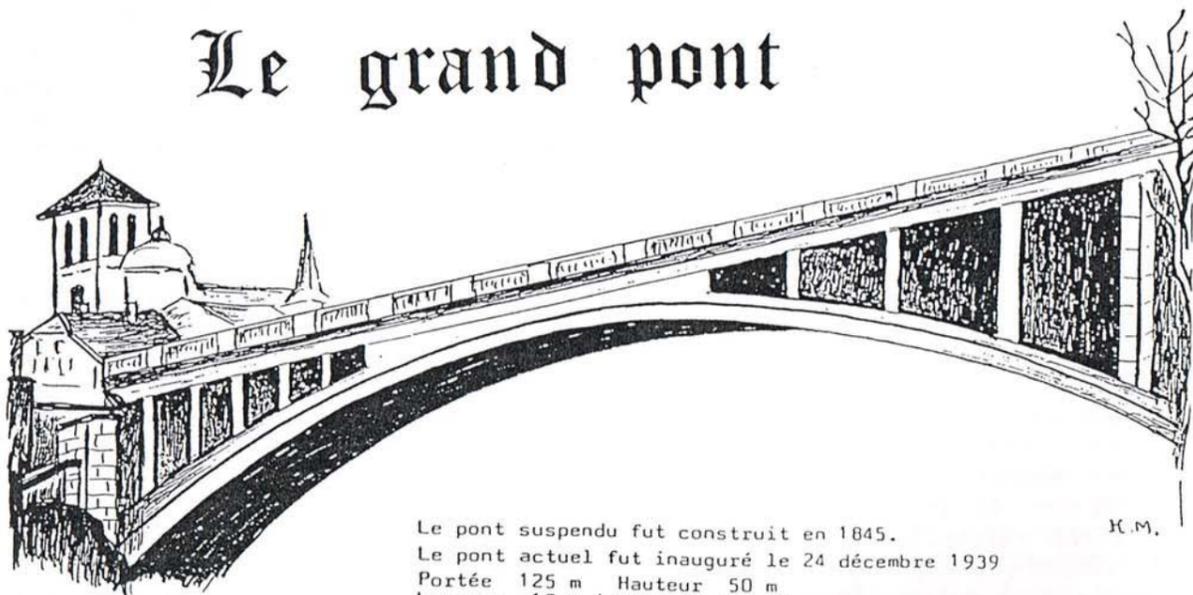
Dom BENOIT rapporte quelques informations qui ont émaillé la vie à Saint-Claude au XIXe siècle :

- 1816 : neige tous les mois de l'année jusqu'à Saint-Claude ; la famine fait sa réapparition (Bretagne, Massif Central), la seule dans ce siècle ;

- 1830 : terrible hiver (-15° à -18° pendant 50 jours), le plus rigoureux du siècle ;

- 1890 : ouragan balayant la ville et le Haut-Jura, tordant le pont suspendu (dégâts 5 millions de francs-or). Dom BENOIT déplore le dépeuplement des campagnes (le Jura perd 100 000 habitants entre 1820 et 1890), la décadence des mœurs due, d'après lui, à une moindre ferveur religieuse, le poids des impôts indirects (tabac, sucre, café, portes et fenêtres), ce qu'il appelle "les tailles modernes", "plus importantes que les redevances dues à l'abbaye sous l'ancien régime".

Le grand pont



Le pont suspendu fut construit en 1845.
Le pont actuel fut inauguré le 24 décembre 1939
Portée 125 m Hauteur 50 m
Largeur 10 m (chaussée : 7 m).

CONCLUSION

En conclusion à sa dense causerie, M. MARANDIN dressait un tableau de la terre du Haut-Jura et un portrait du Haut-Jurassien de sa propre plume.

Quel parcours depuis la féodalité jusqu'en 1892, date de la parution de l'oeuvre de Dom BENOIT, pour cette "terre à part et à l'écart" avec :

- les inféodations qui provoquent la prolifération des fiefs et soumettent progressivement le pouvoir religieux au pouvoir civil ;

- les tensions de suzeraineté et de vassalité que les abbés s'efforcent d'atténuer du Xe au XVIe siècles en conservant leurs privilèges ;

- les tribulations d'une vie monastique dissolue sensible dès le XIe siècle et éclatante au XIVe siècle entraînant la sécularisation dès le début du XVIe siècle ;

- les fléaux naturels (peste, famine, incendies) ou provoqués par les guerres relativement rares dans le Haut-Jura, sauf au XVIIe siècle avec la Guerre de Dix Ans et la double conquête française qui mettent fin à la "douce suzeraineté espagnole" ;

- les miracles de Saint Claude, véritable stimulation économique pendant 4 siècles, les bienfaits de Louis XI puis la Réforme et ses conséquences, la sorcellerie, etc...

- la francisation puis la Révolution aux caractères si particuliers à Saint-Claude et l'évêché au XIXe siècle.

S'il est vrai que Dom BENOIT fait souvent coïncider les périodes décadentes de l'abbaye avec les punitions divines (la peste de 1346, la "réforme des impies", les Huguenots, après la décadence monastique du XIVe siècle, la Guerre de Dix Ans après la sorcellerie, la Révolution consécutive aux idées nouvelles "de perversion des esprits", le grand incendie après "les fureurs révolutionnaires"), reconnaissons-lui le courage intellectuel de critiques sévères vis à vis de la vie monastique, l'affrontement spirituel de ses idées partiales et sectaires avec celles des laïcs, souvent aussi outrancières et tout aussi partiales (CHRISTIN).

Au plan historique, il faut reconnaître que la spécificité monastique de la terre de Saint-Claude a été favorable à ses habitants avec :

- de longues périodes pacifiques par absence de querelles seigneuriales et l'exemption de levées d'hommes pour l'armée comtale ou impériale, à part la période de la résistance à la conquête française qu'il faut bien assimiler à une annexion ;

- une relative prospérité, malgré l'ingratitude du terroir, qui fonde le tissu artisanal et industriel de la région ;

- une certaine dynamique économique due aux conditions de confinement des populations, à l'énergie fournie par

les torrents dès le XIIIe siècle, aux immigrations picarde, savoyarde et surtout suisse (avec l'exil catholique), à une effective cohésion sociale dépendante de la mainmorte d'une part et d'une imposition plutôt légère d'autre part, par rapport aux suzerains (le don gratuit à l'empire) dans une province quasiment autonome dès le XVe siècle... heureuse Comté espagnole !

- une invention sociale dans les "fructeries" (fruitières) qui apparaissent dès la fin du XIIIe siècle au sein d'une agriculture pastorale de montagne et dans les corporations d'artisans ou les confréries d'artistes au XVIIe siècle, favorisant au XIXe s. l'esprit de coopération ouvrière et l'essor de l'école socialiste de la cité.

Au plan économique, au sens actuel du terme, on peut déplorer l'isolement de cette terre et son autarcie qui a contribué à conforter son écart géographique et topographique plutôt qu'à l'effacer, sans nier que le découpage administratif de la Constituante calquée sur les limites de la Grande Judicature, elle-même enfantée par la terre abbatiale, a sans doute accentué cet isolement.

Au plan humain, dans la belle formule "principauté à part et à l'écart", on peut, selon son jugement personnel, déplorer l'un ou l'autre des termes ou tous les deux à la fois ; mais cela n'a-t-il pas affirmé le caractère comtois du Haut-Jurassien, si bien incarné par LACUZON, bien trempé, résolu, tenace, plutôt dur, peu enclin aux épanchements de coeur mais favorisant la réflexion et, au-delà, l'esprit d'initiative, d'innovation, entretenant l'esprit casanier "nous à Saint-Claude" et chauvin (que le rugby illustre à merveille) de nos concitoyens.

M. MARANDIN pense avoir contribué à mieux faire connaître cette terre dont nous sommes fiers et le passé de ceux qui l'ont défrichée, fécondée, exploitée, équipée, enrichie... Dom BENOIT l'y a aidé d'une manière puissante et ce travail lui a procuré de grandes satisfactions intellectuelles.

